



NOTRE ANNÉE 2019



COMPRENDRE



CONVAINCRE



MOBILISER



DÉFENDRE



Document édité par France Nature Environnement Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli 31000 Toulouse

Directeur de la publication : Thierry De Noblens - Coordination et rédaction : Jean OLIVIER, Hervé HOURCADE, Léonie WOLCK, Aurore CARLOT, Elliot SHAW, Fiona JEGOU, Jessica CORIDUN, Clémence GOUNELLE, Nicolas REYNAUD et Emilie MARSAUD avec les bénévoles et salariés de FNE Midi-Pyrénées et des associations du mouvement.

Conception graphique : Emilie MARSAUD et Jean OLIVIER.

Création et Réalisation graphique : Emilie MARSAUD.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

MIDI-PYRÉNÉES

BILAN DE L'ANNÉE 2019

PRÉSENTATION ET RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES

ORGANISATION DU BILAN

PARTIE I

Présentation & Rapport Moral 2019

Présenté sous forme d'un document "4 pages", avec une présentation de Notre fédération en 2019, en quelques mots, le Rapport Moral 2019, par notre Président, Thierry de NOBLENS, approuvé par notre AG du 14 mars 2020 et les Chiffres clés 2019, décrivant FNE Midi-Pyrénées.



Image 1 : Présentation et rapport moral

PARTIE II

Rapport d'Activités 2019 de notre fédération - Nos ressources et moyens d'action

Le Rapport d'Activités 2019 vise à récapituler et présenter les actions menées au cours de l'année 2019 aussi bien par notre équipe fédérale de salarié.e.s, stagiaires et volontaires avec les bénévoles que par les fédérations départementales et associations membres. Il rappelle aussi les moyens pour ce faire.



Image 2 : Notre année 2019

Notre souhait est de mieux faire apparaître et d'encourager la complémentarité entre actions des structures membres de la fédération et travail de notre équipe fédérale.

1) Nous récapitulons ainsi notre années 2019, avec les faits marquants pour l'équipe et les membres. (Image 2 : Notre année 2019)

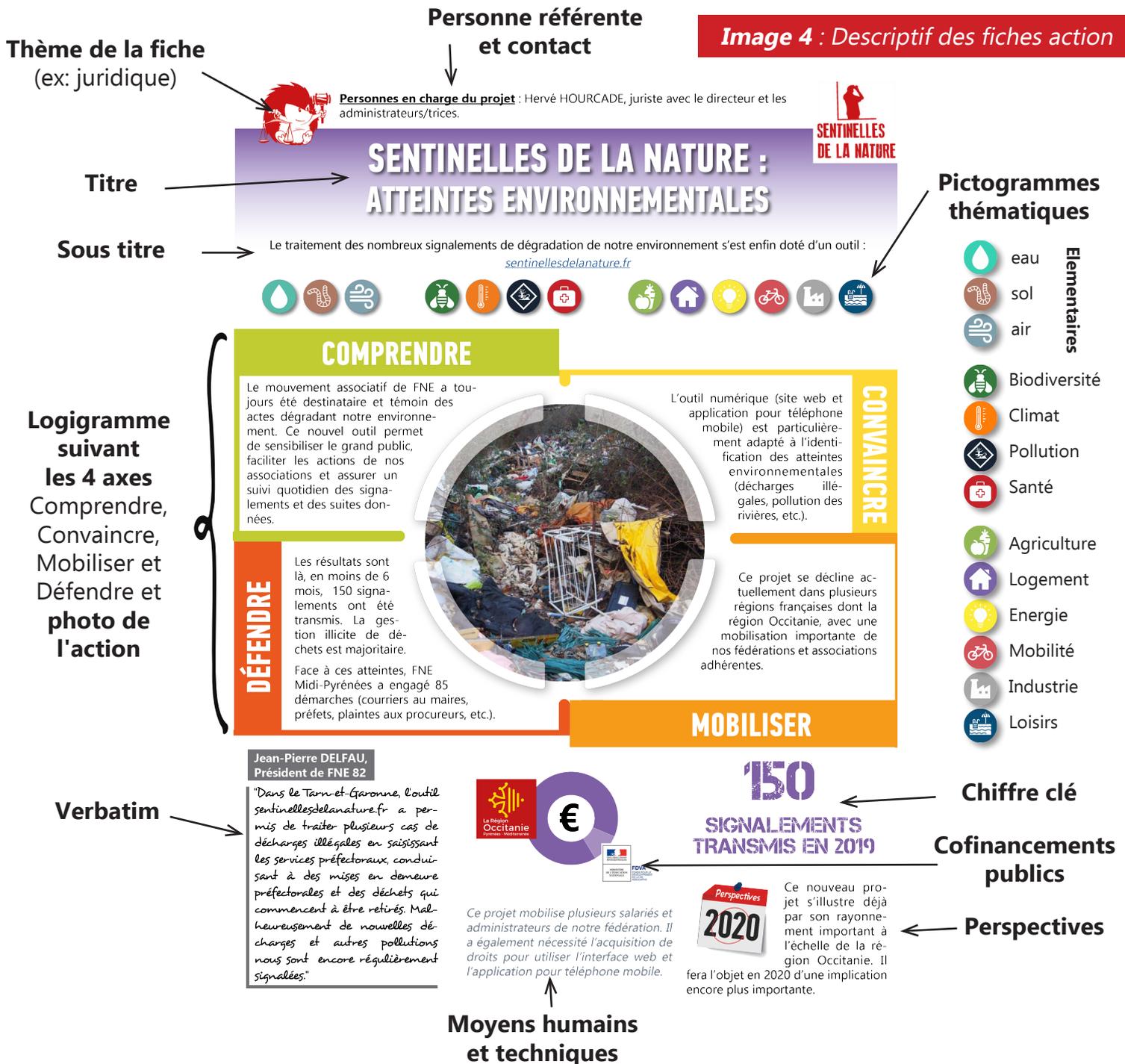
2 et 3) Les activités de l'équipe et des membres sont elles-mêmes traitées sous formes de fiches d'1 page chacune, présentées suivant un même format dans l'esprit des fiches d'un guide naturaliste. (Image 4 : Descriptif des fiches action)

L'idée est que ces « fiches actions » contiennent l'essentiel de l'information résumant ces actions et/ou permettant de s'en inspirer pour mener des actions similaires ailleurs et/ou ultérieurement.

4) Les fiches actions sont suivies d'une partie rappelant les moyens dont nous disposons pour mener ces actions et/ou que nous proposons à nos membres adhérent.e.s ou que nous proposons de façon payante. (Image 3 : Notre catalogue 2019 des outils pédagogiques)



Image 3 : Notre catalogue 2019 des outils pédagogiques



PARTIE III

Rapport financier & comptes 2019

Notre Bilan 2019 adopte une nouvelle organisation, pour faire toujours mieux ressortir l'information qu'il contient, et en permettre une lecture aisée aussi bien en format papier qu'en format numérique.

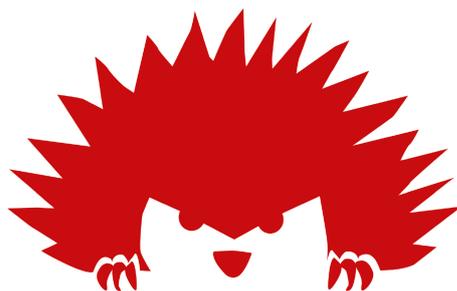
Il est structuré en 3 parties distinctes, autour du Rapport Moral, du Rapport d'Activités et du Rapport Financier, conçues comme des documents pouvant être lus et diffusés de façon autonome si besoin.

Avec le Rapport Financier 2019, fait par notre Trésorier, et approuvé par notre AG du 14 mars 2020, relevant les éléments notables et essentiels de nos Comptes 2019, nous faisons le choix de publier également de façon transparente notre Compte de Résultat 2019 tel qu'établi par notre cabinet comptable, certifié par notre Commissaire aux Comptes et également approuvé par notre AG 2020.

Merci à toute l'équipe et aux structures membres qui ont "adhéré" à ce nouveau format, auquel ont plus particulièrement contribué Fiona JEGOU et Jessica CORIDUN, ainsi qu'Emilie MARSAUD.

Jean OLIVIER - Directeur

I. PRÉSENTATION ET RAPPORT MORAL



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES

- 8** NOTRE FÉDÉRATION EN 2019, EN QUELQUES MOTS
- 9** RAPPORT MORAL 2019, PAR NOTRE PRÉSIDENT
- 11** CHIFFRES CLÉS 2019

UNE FÉDÉRATION ASSOCIATIVE CITOYENNE

FNE Midi-Pyrénées est la fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées.

C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (46, 65, 81 et 82) ou bien encore à des fédérations thématiques. Voir la liste des associations membres en 2019.



REPÈRES

- Une fédération (statut d'association "loi 1901") créée en 1974, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux ;
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente, agréée par les services de l'État ("protection de l'environnement", "conseil juridique", "éducation à l'environnement", "intermédiation de services civiques") ;
- Plus de 8500 adhérent.e.s affilié.e.s, 100 adhérent.e.s et bénévoles directs et des militant.e.s présent.e.s dans plus de 150 instances régionales de concertation et de dialogue ;
- Une gouvernance bénévole élue par l'Assemblée Générale annuelle pour représenter la diversité des adhérent.e.s avec 26 administrateurs/trices titulaires et suppléant.e.s et 8 membres du bureau.
- Une équipe fédérale composée (au 31/12/19) de 5 emplois salariés permanents en CDI, 3 emplois en CDD, dont 2 apprenti.e.s en alternance, de stagiaires et de volontaires en service civique.
- Un budget d'environ 300 000€/an fondé sur les cotisations et dons, des subventions publiques de l'État et des collectivités territoriales, la facturation de prestations et des gains juridiques.

Avec en haut à gauche : Eric LAVIALLE, Gilles SERIEYSSOL, Jean OLIVIER, Aurore CARLOT, Clémence GOUNELLE, Fiona JEGOU, Tamara DANEN, Sylvie DOBREMETSZ, Nicolas REYNAUD, Hervé HOURCADE, Justine PONTICELLI, Elliot SHAW, Jessica CORRIDUN, Emilie MARSAUD et Léonie WOLCK (excusée).

NOTRE PROJET FÉDÉRAL, NOS MISSIONS ET NOS MODES D'ACTION

« Promouvoir et permettre une transition écologique à la hauteur des enjeux », autour de 5 axes :

0. FÉDÉRER

FÉDÉRATION d'une IMPLICATION CITOYENNE pour la Nature et l'Environnement

> Mutualiser les envies, dynamiques, compétences et moyens pour faire ensemble.

1. COMPRENDRE

CONSTITUTION d'un RÉSEAU de VEILLE et d'OBSERVATIONS CITOYENNES

> Constituer un réseau de veille, d'observations et de formations interactives.

2. CONVAINCRE

MISE à DISPOSITION et ÉMISSION d'ALERTE et de PROPOSITIONS CITOYENNES

> Mettre à disposition, confronter, argumenter et rendre accessible des alertes et propositions constructives.

3. MOBILISER

RELAIS et ORGANISATION d'ÉVÉNEMENTS et INITIATIVES CITOYENNES

> Impulser, accompagner et coordonner un programme et un agenda territorialisé d'événements participatifs.

4. DÉFENDRE

EXIGENCE et PROMOTION d'ACTES de PROGRESSIONS CITOYENNES

> Définir et mettre en œuvre des stratégies d'action et obtenir des victoires pour faire progresser les pratiques individuelles et collectives.



THIERRY DE NOBLENS

Président de FNE
Midi-Pyrénées

RAPPORT MORAL



L'année 2019 a été pour nous très intense et nous a permis au final de retrouver une certaine sécurité économique après un premier trimestre assez angoissant. Cette crise a été l'occasion de révéler de belles énergies et de voir que dans la difficulté, nous n'étions pas isolés.»

Cher(e)s ami(e)s,
Merci de votre présence aujourd'hui pour assister à notre Assemblée Générale.

L'année 2019 a vu se creuser comme jamais l'écart entre les attentes du citoyen en matière d'environnement et les décisions prises par le gouvernement sur de nombreux sujets comme l'agriculture, la protection des cours d'eau, la chasse, la consommation d'espace par le béton et le bitume. Ecart total aussi entre les grandes ambitions sur la réduction de gaz à effet de serre et la stratégie bas carbone pour la période de quatre ans en cours qui prévoit d'émettre plus de CO2 que prévu initialement à l'horizon 2023.

Un grand débat national s'est déroulé, dont on ne sait absolument pas à quoi il a servi en fait, à part peut-être tenter de calmer une colère qui gronde un peu partout. Et une convention citoyenne pour le climat toujours en cours est censée nous éclairer sur des sujets parfaitement connus sur lesquels on n'agit pas ou trop peu.

Et pendant ce temps, la planète se dérègle de plus en plus et un nombre considérable d'espèces animales et végétales voient leurs populations régresser de manière inquiétante.

Pourtant les mobilisations ont été fortes, en France comme ailleurs, avec notamment de nombreuses marches pour le climat dans l'année qui vient de s'écouler.

Et bien sûr, dans ce contexte, le rôle des associations de protection de la nature et de l'environnement reste crucial pour notamment faire face à l'urgence, mais aussi développer l'éducation à l'environnement. Notre fédération qui regroupe bon nombre de ces associations en Midi-Pyrénées est donc plus légitime que jamais dans son rôle.

L'année 2019 a été pour nous très intense et nous a permis au final de retrouver une certaine sécurité économique après un premier trimestre assez angoissant. Cette crise a été l'occasion de révéler de belles énergies et de voir que dans la difficulté, nous n'étions pas isolés.

Tout d'abord une grande cohésion de notre bureau nous a permis d'affronter les difficultés et bien évidemment une action très efficace de notre équipe salariée, sous la direction de Jean OLIVIER, qui a mis en œuvre les mesures nécessaires au redressement.

Quelques mots sur cette équipe dont certains membres se sont présentés à vous ce matin.

Tout d'abord Jean OLIVIER, notre nouveau directeur qui est arrivé dans un moment fort délicat, et qui a su remarquablement prendre en main la vie de la fédération, gérer les financements, en trouver de nouveaux et coordonner le travail de l'équipe salariée et des volontaires. Il intervient également dans plusieurs formations et prestations.

Hervé HOURCADE, juriste qu'on ne présente plus, a assuré des formations et conseils juridiques aux associations membres et a porté en justice l'année dernière de nombreux dossiers de contentieux.

Aurore CARLOT : Chargée de mission et animatrice du réseau Eau, anime et accompagne techniquement le réseau des bénévoles de FNE impliqué.e.s sur les questions de l'eau à l'échelle du bassin Adour-Garonne .

Émilie MARSAUD : Chargée de mission et de communication audio-visuelle, elle réalise les supports audio-visuels sur les bonnes pratiques, les balades virtuelles et l'ensemble des activités de FNE Midi-Pyrénées et de ses partenaires. Elle promeut également le réseau des "ambassadeurs de la nuit", contre la pollution lumineuse.

Léonie WOLCK : Elle a assuré les relations avec les associations membres et bénévoles et organisé les formations et ateliers pratiques d'écocitoyenneté pour tous les publics et également le suivi et la mise à disposition des jeux et expositions.

Emilie et Léonie ayant eu chacune un bébé en 2019 de même que la compagne d'Hervé, il s'en est suivi des congés maternité et paternité qui nous ont permis de solliciter d'autres personnes ressources ou de prolonger et conforter des stages afin de pouvoir effectuer le travail conséquent que nous avons mis en chantier.

Voici donc les nouveaux intervenants de l'équipe.

Elliot SHAW : Chargé d'étude Énergie - pollution lumineuse, il anime un réseau de bénévoles autour de la lutte contre la pollution lumineuse, et travaille également avec les collectivités pour initier avec elles des projets de trame noire.

Fiona JEGOU : Apprentie, Coordinatrice de projets Agriculture-Alimentation-Climat: actuellement en contrat d'alternance à FNE Midi- Pyrénées.

Tamara DANEN : Stagiaire juriste au sein de FNE Midi-Pyrénées depuis octobre, elle travaille aux côtés d'Hervé HOURCADE pour les différents aspects juridiques.

Nicolas REYNAUD : Apprenti en contrat d'alternance à FNE Midi-Pyrénées il travaille à la mise en place de partenariats avec des commerces et entreprises éco responsables proposant des services et produits locaux, bio.

Clémence GOUNELLE : en Service Civique, elle collabore à la mise en valeur des bonnes pratiques environnementales et à la diffusion de l'outil «Sentinelles de la nature» et assure également la communication sur les réseaux sociaux.

Sylvie DOBREMETSZ : Secrétaire indépendante prestataire de service, elle intervient ponctuellement depuis 3 mois pour le traitement des dossiers administratifs.

Sur les actions, notons quelques points importants parmi beaucoup d'autres (précisés et développés dans le rapport d'activités) :

- En février, la mobilisation de 125 bénévoles pour une action des Ambassadeurs de la nuit identifiant plus de 500 magasins éclairés la nuit et sensibilisant plus de 100 commerçants à la pollution lumineuse
- En mai, une formation en salle et sur le terrain pour appréhender la définition des zones humides et utiliser les outils juridiques de protection issus du code de l'environnement et de l'urbanisme
- En juin, la journée d'échanges sur la pollution de l'air et les pesticides en partenariat avec FNE 82 et notre fédération nationale
- En juillet, le lancement de l'outil Sentinelle de la Nature en Midi-Pyrénées, et au Conseil d'Etat, le rejet du pourvoi de la société SAS PCE qui voulait implanter le projet de centre commercial Val Tolosa sur la commune de Plaisance du Touch
- En août, la condamnation définitive de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne par la cour de cassation pour sa gestion illicite des débits de la Gimone
- En novembre, notre séminaire Prévenir les inondations et deux jours d'interventions, d'échanges et réflexions avec plus de 120 participants.
- Enfin en décembre, FNE Midi-Pyrénées a déposé un recours en annulation, aux cotés des Amis de la Terre Midi-Pyrénées, du DAL 31 et de Non

au Gratte Ciel de Toulouse contre le permis de construire autorisant l'édification de la Tour Occitanie près de la gare Matabiau.

Nous avons enregistré l'adhésion de plusieurs nouvelles associations et avons renforcé le lien fédéral en participant à des journées ou forum avec des associations membres en Haute-Garonne et en Ariège.

Sur le projet de fusion avec FNE Languedoc-Roussillon une deuxième tentative qui a mobilisé les membres du bureau et notre directeur sur plusieurs journées et des dizaines d'heures n'a pu malheureusement aboutir, car le 14 décembre dernier, le Conseil d'Administration de FNE Languedoc-Roussillon a voté à l'unanimité l'arrêt du processus de fusion engagé depuis l'automne 2018 avec nous.

En 2019, nous avons publié de nombreux communiqués et plus de 100 articles de presse ont repris les actions menées par notre Fédération, ce qui accroît nettement notre visibilité, avec également une présence accrue sur les réseaux sociaux.

De nombreux remerciements cette année :

Tout d'abord pour les généreux et nombreux donateurs qui nous ont grandement aidés à redresser la situation délicate du début de l'année,

Puis pour les partenaires institutionnels qui ont eux aussi globalement augmenté leurs financements, avec une mention appuyée à la Région Occitanie.

Enfin vous tous, je tiens à vous remercier très sincèrement, une nouvelle fois, pour votre soutien sans faille dans les turbulences, mais aussi dans le quotidien de nos actions.

Nous repartons donc pour un an avec une feuille de route bien chargée, mais de bien meilleures perspectives pour notre pérennité.



FNE MIDI-PYRÉNÉES EN CHIFFRES CLÉS

Une fédération d'associations de terrain

4 fédérations départementales  **8500** citoyen.n.e.s membres **26** administrateurs et membres du bureau

165 associations affiliées **10** salariées et volontaires

Un mouvement militant expérimenté

 **46** ans de lutte active pour préserver la nature et l'environnement 

 **67** actions juridiques engagées  **+ de 2700 HEURES** de mobilisation de nos bénévoles

+ de 10 000 personnes sensibilisées  **180** DONATEURS & DONATRICES

Forte audience sur le web et dans les médias

+ de 2100
ABONNÉES
YOUTUBE



910
followers
twitter

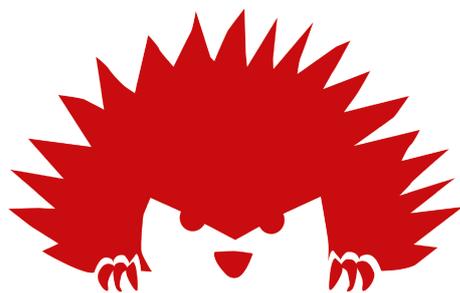


2500 likes sur
facebook



+ de 100
MENTIONS DANS LA PRESSE

II. RAPPORT D'ACTIVITÉS



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES

- 15** LES MOMENTS MARQUANTS DE 2019
- 19** NOTRE ÉQUIPE EN ACTIONS
- 35** NOS ASSOCIATIONS MEMBRES EN ACTIONS
- 53** NOS RESSOURCES & MOYENS D'ACTION



MOMENTS MARQUANTS

DÉCEMBRE

Aux côtés de Non au Gratte-Ciel de Toulouse, des Amis de la Terre Midi-Pyrénées et du DAL 31, **FNE Midi-Pyrénées dépose un recours en annulation contre le permis de construire** autorisant l'édification de la Tour Occitanie (de plus de 150 mètres de haut) à Toulouse (31).

NOVEMBRE

Séminaire régional « Prévenir les inondations » organisé à l'Hôtel de Région et à la Maison Régionale de l'Environnement à Toulouse (31) avec plus d'une centaine de participant.e.s durant 2 jours d'interventions, d'échanges et de réflexions.

OCTOBRE

Co-organisation de l'inauguration de l'Eco-parc de la Poudrerie sur l'île du Ramier à Toulouse (31) pour proposer un exemple de nature en ville et de transition écologique au cœur de la métropole. Expression de FNE Midi-Pyrénées face à un incident grave à la centrale nucléaire de Golfech (82).

SEPTEMBRE

Sensibilisation du public lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'air, le 18/09 au Quai des Savoirs à Toulouse (31) et à la Fête des Confluences (RNR Garonne-Ariège) pour faire percevoir les impacts de nos gestes quotidiens sur la qualité de l'air intérieur et extérieur.

AOÛT

Refus du nouveau projet de barrage à Sivens remis à l'ordre du jour par le CD81. En parallèle, après 5 ans de combat, **la Cour de cassation condamne définitivement la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)** pour sa gestion illicite des débits de la Gimone au profit de l'irrigation.

JUILLET

Lancement en Midi-Pyrénées du dispositif de sentinellesdelanature.fr déployé par le mouvement FNE un peu partout en France, avec une interface cartographique permettant de localiser et signaler, sur l'ensemble du territoire, des atteintes ou des initiatives favorables à l'environnement. Victoire définitive par décision du Conseil d'État contre le projet de centre commercial de Val Tolosa.



20

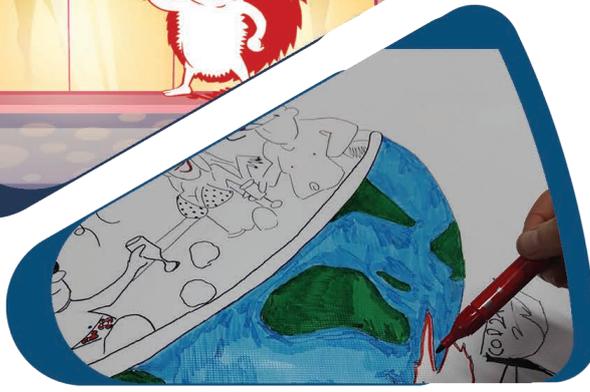
JANVIER

Décès de notre vice-présidente José CAMBOU à qui tout le mouvement FNE rend hommage. **Arrivée de Jean OLIVIER**, comme nouveau directeur en remplacement de Marie-Laure CAMBUS, pour accompagner l'équipe dans la sauvegarde de l'association et impulser une nouvelle dynamique.



FÉVRIER

Alerte financière et appel à dons avec une mobilisation et réactivité essentielle du réseau. **Les "Ambassadeurs/ices de la nuit" mobilisent 125 bénévoles sur 12 communes.** Identification de 563 commerces allumés illégalement la nuit et 133 commerçants sensibilisés à la pollution lumineuse.



MARS

AG 2019 visant la remobilisation du réseau et la perspective de rapprochement/fusion avec FNE LR. **Participation de FNE Midi-Pyrénées aux Marches pour le Climat** des vendredi 15 mars et suivants aux côtés des milliers de citoyen.ne.s (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, retraités, etc.).

19



AVRIL

Soutien et réactivité de nos principaux financeurs publics (Région, Etat, AEAG...). **FNE Midi-Pyrénées sensibilise les générations futures.** A Gourdon (46), 3 classes de 5^{ème} laissent libre cours à leur imagination et sensibilité dans 3 ateliers autour de la mobilité durable.



MAI

Formation à la protection juridique des zones humides (en salle et sur le terrain) pour appréhender la définition de ces habitats naturels et savoir mobiliser les outils et moyens juridiques des codes de l'environnement et de l'urbanisme.



JUIN

Publication de la [veille sanitaire de FNE 82](#) sur l'exposition (dangereuse) des riverains aux pesticides. **Salle comble pour notre journée d'échanges sur les impacts des activités agricoles sur la qualité de l'air**, en partenariat avec FNE 82 et notre fédération nationale, France Nature Environnement.



L'ÉQUIPE en actions



20 Sentinelles de la nature : atteintes environnementales

21 Sentinelles de la nature : formations "enjeux eau"

22 Les bonnes pratiques eau et milieux humides

23 Séminaire "Prévenir les inondations"

24 Animation de bassin Adour-Garonne

25 Bande dessinée "le petit chevelu hydrographique"

26 La protection des points d'eau contre les pesticides

27 Inauguration de l'éco-parc de la poudrerie

28 Le Conseil d'Etat met un terme au projet Val Tolosa

28 Le gaspillage alimentaire : les actions 2019

29 Les ateliers qualité de l'air : "Rendez-nous notre air"

30 Lutte contre la pollution lumineuse : les ambassadeurs de la nuit

31 L'arrondi en caisse chez les commerces responsables

32 Le service juridique : appliquer le droit de l'environnement



Personnes en charge du projet : Hervé HOURCADE, juriste avec le directeur et les administrateurs/trices.



SENTINELLES DE LA NATURE : ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES

Le traitement des nombreux signalements de dégradation de notre environnement s'est enfin doté d'un outil :

sentinellesdelanature.fr



COMPRENDRE

Le mouvement associatif de FNE a toujours été destinataire et témoin des actes dégradant notre environnement. Ce nouvel outil permet de sensibiliser le grand public, de faciliter les actions de nos associations et d'assurer un suivi quotidien des signalements et des suites qui leurs sont données.

Les résultats sont là : en moins de 6 mois, 150 signalements ont été transmis. La gestion illicite de déchets y est majoritaire.

Face à ces atteintes, FNE Midi-Pyrénées a engagé 85 démarches (courriers aux maires, aux préfets, plaintes aux procureurs, etc.).



L'outil numérique (site web et application pour téléphone mobile) est particulièrement adaptée à l'identification des atteintes environnementales (décharges illégales, pollution des rivières, etc.).

CONVAINCRE

Ce projet est décliné actuellement dans plusieurs régions françaises dont la région Occitanie, avec une mobilisation importante de nos fédérations et associations adhérentes.

DÉFENDRE

MOBILISER

Jean-Pierre DELFAU,
Président de FNE 82

"Dans le Tarn-et-Garonne, l'outil sentinellesdelanature.fr a permis de traiter plusieurs cas de décharges illégales en saisissant les services préfectoraux, conduisant à des mises en demeure préfectorales et des déchets qui commencent à être retirés. Malheureusement de nouvelles décharges et autres pollutions nous sont encore régulièrement signalées."



Moyens humains : Ce projet mobilise plusieurs salariés et administrateurs de notre fédération. Il a également nécessité l'acquisition de droits pour utiliser l'interface web et l'application pour téléphone mobile.

150

SIGNALEMENTS
TRANSMIS EN 2019



Ce nouveau projet s'illustre déjà par son rayonnement important à l'échelle de la région Occitanie. Il fera l'objet en 2020 d'une implication encore plus importante.



Personnes en charge du projet : Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les administrateurs/trices.



SENTINELLES DE LA NATURE : FORMATIONS "ENJEUX EAU"

Programme de sensibilisation sur l'eau pour accompagner le nouvel outil sentinellesdelanature.fr et appréhender les atteintes et initiatives favorables pouvant être signalées.



COMPRENDRE

Sentinellesdelanature.fr permet de sensibiliser le grand public, de faciliter les actions de nos associations et d'assurer un suivi quotidien des signalements et des suites qui leur sont données. Il nécessite un accompagnement à la prise en main et à la compréhension des enjeux environnementaux qu'il peut soulever.

FNE Midi-Pyrénées et ses associations membres étant historiquement très impliquées sur l'eau et les milieux aquatiques et humides, ce programme répond au besoin d'acquisition de connaissances et d'action.

3 journées de formation et d'échange ont été organisées à Toulouse sur les zones humides et leur protection juridique, la restauration des cours d'eau, les pesticides et l'eau. Une présentation de l'outil sentinellesdelanature.fr a été réalisée lors de chaque journée.

Cinq sorties sur le terrain ont permis d'appréhender les enjeux liés aux zones humides (31 et 81), aux cours d'eau (31 et 09) et à l'assainissement écologique (32).



CONVAINCRE

Ces journées et sorties sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et leurs adhérents, ainsi qu'à des partenaires (fédérations de pêche, associations de consommateurs...), dans la région Occitanie.

DÉFENDRE

Ce sont en tout plus de 200 personnes qui ont participé à ces temps de formation et de sensibilisation autour de l'eau et de l'outil :

sentinellesdelanature.fr

Moyens humains : Ce projet mobilise la chargée de mission eau, une volontaire en service civique, le juriste et des bénévoles associatifs de notre fédération.

200
PERSONNES
TOUCHÉES

MOBILISER



Ce programme de sensibilisation sur l'eau a été largement plébiscité en 2019, et au regard des nombreux enjeux non encore explorés qu'il recouvre, il sera reconduit en 2020.



Personnes en charge du projet : Aurore CARLOT, chargée de mission eau, Clémence GOUNELLE, VSC, le directeur et les administrateurs/trices.



LES BONNES PRATIQUES EAU ET MILIEUX HUMIDES

Ce projet vise la mise en valeur, diffusion et communication d'initiatives favorables à l'environnement dans le domaine de l'eau, par la réalisation de vidéos et balades virtuelles.



COMPRENDRE

Les vidéos et balades virtuelles ont pour but de donner plus de visibilité à des actions positives qui gagnent à être connues. C'est pourquoi certaines initiatives favorables signalées dans sentinellesdelanature.fr sont valorisées par ce biais en partenariat avec nos associations-membres et partenaires. Exemples et inspirantes, elles permettent de toucher un large public grâce à l'utilisation d'outils clairs et ludiques.

DÉFENDRE

Plusieurs milliers de personnes sont touchées par cette action via l'outil ludique balades virtuelles et notre chaîne You Tube bénéficiant de plus de 2000 abonnés.

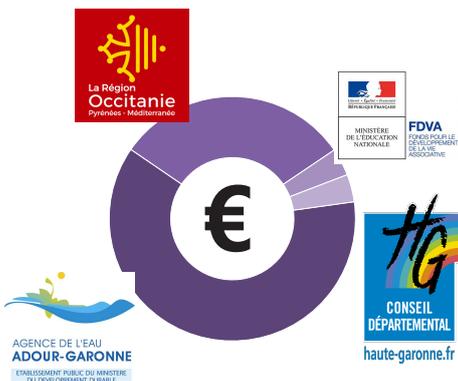


Depuis la mise en place de la plateforme Sentinelles de la Nature, plus de 50 initiatives favorables ont été signalées, concernant en majorité l'eau et les milieux aquatiques. Parmi elles, quatre ont fait l'objet d'une valorisation via une balade virtuelle (Sagnes du Tarn, renaturation de l'Hers, zones d'expansion de crue de La Pique, Cours d'eau et monde agricole), deux autres sous forme de vidéos (Coocoon auto, l'assainissement écologique avec Terr'eau et Pierre et Terre).

CONVAINCRE

Le dispositif sentinellesdelanature.fr a été mis en place en juillet 2019 en Midi-Pyrénées, l'outil balades virtuelles existe depuis 2015. La mise en valeur des bonnes pratiques à l'échelle de la région Midi-Pyrénées, réalisée depuis 2010, vise à faire connaître la richesse et la diversité des milieux, des acteurs et des initiatives qui s'y trouvent.

MOBILISER



Moyens humains : Ce projet mobilise la chargée de mission eau, une service civique et la chargée de communication audiovisuelle.



Au cours de l'année 2020, l'outil Sentinelles de la Nature est amené à se développer, et l'augmentation

des signalements d'initiatives favorables permettra un investissement encore plus important de notre fédération dans la mise en valeur et la diffusion de ces dernières.

BONNES PRATIQUES EAU VALORISÉES EN 2019 EN VIDÉO ET BALADES VIRTUELLES



Personnes en charge du projet : Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les administrateurs/trices.

**SENTINELLES
DE LA NATURE**

SÉMINAIRE PRÉVENIR LES INONDATIONS

Projet de sensibilisation tout public sur un enjeu régional pour donner de la visibilité à la fédération, préciser ses positions et renforcer la cohésion associative.



COMPRENDRE

Des crues impressionnantes ont marqué l'actualité et les esprits dans les territoires d'Occitanie ces dernières années. Ce séminaire a donc pour objectif de replacer la nature et l'environnement au centre des préoccupations sur le risque inondation, afin de favoriser la prise de conscience des pratiques profitant à tous pour la nature et les humains. Il se place dans la continuité du guide « Vivre avec les inondations » de FNE (2018).

CONVAINCRE

Le séminaire fut organisé sur deux jours, le premier ouvert aux associations, au grand public et aux professionnels ; le deuxième, au format participatif, à destination des associations du mouvement FNE.



Séminaire Prévenir les inondations

En tout ce sont plus de 120 personnes qui ont été touchées sur ces deux journées.

Ce séminaire régional concernait les associations de la région Occitanie et du bassin Adour Garonne, avec une ouverture au grand public, aux partenaires et aux professionnels le premier jour.

DÉFENDRE

MOBILISER



La matière recueillie grâce à ce séminaire (interventions, échanges, ateliers participatifs) sera valorisée en 2020 par une fiche de positionnement sur la prévention des inondations à destination du réseau associatif. De même elle contribuera à apporter des éléments pour le projet fédéral 2020 de FNE sur les Solutions Fondées sur la Nature.



120

**PERSONNES
PRÉSENTES**



Personnes en charge du projet : Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les représentants APNE du comité de bassin Adour-Garonne.

ANIMATION DE BASSIN ADOUR-GARONNE

Depuis 2008, FNE Midi-Pyrénées accompagne le travail de représentation et les actions de plaidoyer des associations de protection de l'environnement (APNE) membres du mouvement FNE pour la préservation des ressources en eau, des milieux aquatiques et humides.



COMPRENDRE

Cette animation permet la structuration et l'animation sur l'eau des APNE du bassin, la consolidation culturelle sur l'eau et les milieux aquatiques et humides, le renforcement et l'accompagnement des APNE dans les commissions eau, un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, et enfin la valorisation des actions du réseau sur l'eau.

5 réunions téléphoniques, 2 journées d'échange, 1 journée stratégie, 1 journée de rassemblement, lettre d'inf'eau mensuelle, suivi des commissions eau et appui aux représentants associatifs, échanges avec plus d'une 20aine de partenaires institutionnels (AEAG, DREAL, DRAAF, OFB, préfets, élus, syndicats de rivières...), communiqués de presse/avis/articles sur le site internet de FNE Midi-Pyrénées.

CONVAINCRE



DÉFENDRE

Une 100^{aine} de membres d'associations bénéficient chaque année de cette animation de réseau pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Ces actions sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et de leurs adhérents investis sur l'eau, ainsi qu'à ceux de FNE Nouvelle Aquitaine et à d'éventuels partenaires (fédérations de pêche, associations de consommateurs...) sur le bassin Adour Garonne.

Frédéric CAMEO PONZ, représentant au Comité de Bassin

"Nous avons l'obligation morale d'exprimer les choses, de défendre des positions et propositions qui sont cohérentes avec nos objectifs et permettent de les atteindre: réduire à la source les pressions sur les milieux, respecter le principe pollueur-payeur, préserver les milieux naturels et la biodiversité, etc., sujets bien souvent défendus uniquement par les associations".

MOBILISER



Moyens humains : la chargée de mission eau et les bénévoles associatifs du mouvement FNE investis sur les enjeux eau sur le bassin Adour-Garonne, dont notamment 5 représentants au comité de bassin en 2019.



La convention d'animation avec l'Agence de l'eau Adour Garonne vient d'être renouvelée pour 5 ans (2019-2024). Ainsi l'accompagnement proposé se poursuivra sur cette période.

Crédit photo : Aurore CARLOT



Personnes en charge du projet : Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les administrateurs/trices.

BANDE DESSINÉE

LE PETIT CHEVELU HYDROGRAPHIQUE

Projet de sensibilisation grand public pour faire connaître les enjeux du petit chevelu hydrographique et des têtes de bassins, milieux riches et fragiles à la source de nos principaux cours d'eau.



COMPRENDRE

Devant les enjeux multiples concernant les têtes de bassin versant (destruction de zones humides, pollutions, prélèvements, ruisseaux transformés en fossés...), il nous est apparu essentiel de sensibiliser le plus grand nombre au moyen d'outils ludiques sur la préservation de ces territoires qui hébergent les sources de nos principaux cours d'eau.

La création d'une bande dessinée sur les enjeux des têtes de bassin versant et du petit chevelu hydrographique.

Une vidéo pour accompagner la BD avec des interviews d'acteurs travaillant et défendant ces milieux fragilisés.

Deux journées d'échanges et de présentation de ces outils sur des territoires de têtes de bassin (Hautes-Pyrénées, Aveyron, Lot, Cantal) pour les diffuser au sein du réseau associatif.

CONVAINCRE



Ces actions sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et à leurs adhérents investis sur l'eau, ainsi qu'à des partenaires (fédérations de pêche, kayakistes, Parcs naturels régionaux...) de la région Occitanie. La BD et la vidéo pourront être diffusées plus largement via le mouvement FNE.

DÉFENDRE

Plusieurs milliers de personnes devraient bénéficier de ce projet sur 2019-2020.

Henri Delrieu, administrateur d'APRA Le Chabot

"C'est par là que tout commence. Par tous ces micro-ruisseaux qui se rassemblent pour faire nos rivières. On le surnomme "le chevelu". Fragile, à peine visible parfois et d'une grande richesse, il est aujourd'hui menacé d'être requalifié en fossé ou ravine et donc d'être exclu de la protection de la loi sur l'eau. Nous devons nous mobiliser pour le protéger."

MOBILISER



Moyens humains : Ce projet mobilise la chargée de mission eau et les bénévoles associatifs de notre fédération investis sur les enjeux eau.



Ce projet entamé en 2019, se poursuit en 2020 avec la sortie de la bande dessinée et de la vidéo, puis la tenue des journées d'échange dans les territoires.



Personnes en charge du projet : Hervé HOURCADE, juriste et Tamara DANEN.

LA PROTECTION DES POINTS D'EAU CONTRE LES PESTICIDES

Nous avons demandé à la justice de faire respecter le principe de non-régression du droit de l'environnement en sollicitant l'annulation des arrêtés définissant les points d'eau à prendre en compte pour l'utilisation des pesticides.



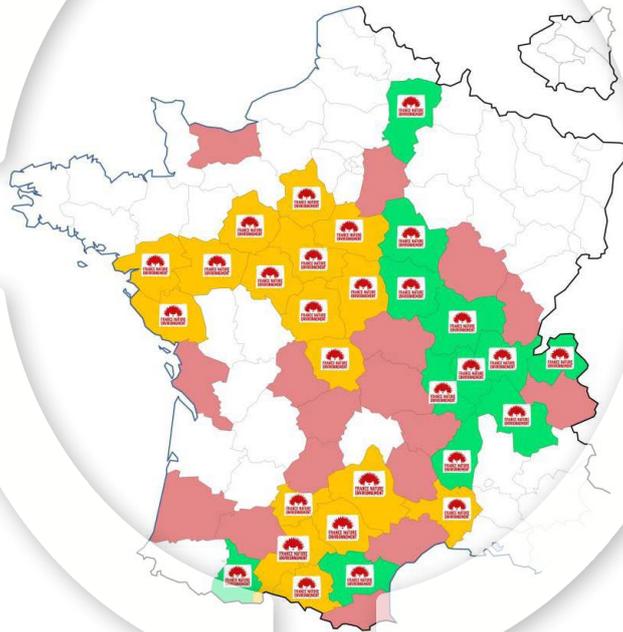
COMPRENDRE

Les préfets, tenus de préciser la définition des points d'eau à prendre en compte pour l'instauration de zones de non traitement (ZNT) dans leur département, ont exclu de nombreux éléments du réseau hydrographique (cours d'eau, canaux...), qui ne bénéficient à ce jour d'aucune protection contre les pesticides. Ces exclusions sont évidemment illégales et FNE Midi-Pyrénées a demandé l'annulation de l'ensemble des arrêtés sur le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

Notre mouvement associatif a proposé aux préfets de revenir sur leurs arrêtés afin d'éviter la saisine de la Justice. L'administration n'a pas souhaité répondre à nos demandes et nous avons donc déposé des recours en annulation devant les tribunaux administratifs de Toulouse et de Pau.

CONVAINCRE

**LES RAYES DES CARTES
SONT LIVRÉES AUX PESTICIDES**
lieux des recours juridiques au 07.02.2020



Ces 8 procédures juridiques poursuivies par le juriste de FNE Midi-Pyrénées depuis 2017 représentent plus de 70 heures de travail.

DÉFENDRE

Une première victoire vient marquer notre lutte contre cette réglementation illégale, l'arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées a été annulé par le tribunal administratif de Pau.

MOBILISER

Cécile ARGENTIN, vice-présidente de FNE Midi-Pyrénées

"A l'heure où toute une réflexion est menée sur la qualité de l'eau à l'échelle des bassins, exclure à dessein des kilomètres de cours d'eau et des milliers de mètres cubes d'eau d'une réglementation ayant pour objet de préserver la ressource et les milieux des pollutions était une hérésie !".

8 PROCÉDURES
JURIDIQUES
POURSUIVIES

INAUGURATION DE L'ÉCO-PARC DE LA POUDRERIE

L'éco-parc de la Poudrerie est un espace vert situé au centre de l'île du Ramier. Ce parc est voué à devenir une vitrine de la nature en ville et de la transition écologique au cœur de Toulouse.



COMPRENDRE

Depuis 2017 la Mairie de Toulouse a lancé un projet de transformation de l'Île du Ramier en un grand espace vert. Le Collectif du Ramier se crée fin 2017, rassemblant les citoyens et associations qui souhaitent prendre part à la transformation de l'île.

Lors de cette journée plus d'une centaine de toulousain.e.s ont été sensibilisé.e.s à une partie des thématiques portées par le Collectif du Ramier, allant du social au sport en passant par l'écologie.

En 2019 le Collectif du Ramier a eu l'occasion de s'investir plus concrètement dans l'éco-parc de la Poudrerie. Il a donc fait appel à FNE Midi-Pyrénées pour l'aider à travailler la cohérence écologique de l'ensemble du projet.

CONVAINCRE

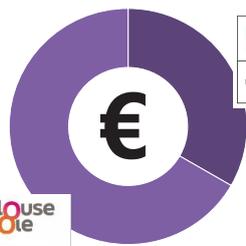
Le 5 octobre 2019 a eu lieu l'inauguration de l'éco-parc de la Poudrerie.

A l'issue des travaux menés par la mairie, le parc est investi par les associations du Collectif du Ramier, les toulousain.e.s, les associations Humus & Associés, Partageons les Jardins, le CPIE Terres Toulousaines et FNE Midi-Pyrénées.

DÉFENDRE



MOBILISER



toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



Moyens humains : Une quinzaine de bénévoles du collectif du ramier, Humus & Associés, Partageons les Jardins, CPIE Terres Toulousaines, FNE Midi-Pyrénées (1 VSC et 2 salariés) se sont mobilisés. **Moyens techniques** : stand, kakemonos, affichage, voiture d'auto-partage Citiz

94

ASSOCIATIONS
SONT
RASSEMBLÉES
DANS LE
COLLECTIF DU
RAMIER



En 2020 l'éco-parc de la Poudrerie devrait voir la mise en place d'un jardin collectif et d'une halte gourmande. FNE Midi-Pyrénées appuiera le Collectif du Ramier dans ses choix de gestion et d'animation du site afin d'apporter son expertise environnementale aux différents projets.



LE CONSEIL D'ÉTAT MET UN TERME AU PROJET DE CENTRE COMMERCIAL VAL TOLOSA

Depuis de nombreuses années, nos associations se battent sur le terrain judiciaire contre le projet démesuré d'aménagement commercial dit de « Val Tolosa » sur le territoire de Plaisance-du-Touch (31).



COMPRENDRE

Le Conseil d'Etat vient, dans une décision du 24 juillet 2019, de confirmer que ce centre commercial ne répond pas à une « raison impérieuse d'intérêt public majeur », qui pourrait justifier de porter atteinte à la conservation d'espèces animales et végétales protégées présentes sur le site.

En partenariat avec le collectif « Non à Val Tolosa », notre association a mobilisé son service juridique, a informé régulièrement la presse locale, participé aux actions citoyennes sur le site et dans Toulouse, etc.

CONVAINCRE



Faire respecter le droit de l'environnement sur tout le territoire de Midi-Pyrénées, avec l'appui de nos associations et adhérents individuels.

DÉFENDRE

Cette victoire résulte d'une mobilisation citoyenne et associative de plus de 15 années contre ce grand projet inutile et imposé.

MOBILISER

Hervé HOURCADE, juriste de FNE Midi-Pyrénées

"Cette décision est importante dans un contexte de dérèglement climatique associé à un effondrement de la biodiversité locale. Les aménageurs doivent désormais intégrer le fait que l'artificialisation de terres naturelles et agricoles doit être justifiée par des motifs impérieux et une recherche sérieuse de solutions satisfaisantes."

15

ANNÉES DE LUTTE CONTRE CE GRAND PROJET INUTILE ET IMPOSÉ



Personnes en charge du projet : Léonie WOLCK, chargée de mission avec le directeur.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

LES ACTIONS DE 2019



COMPRENDRE

Léonie WOLCK, Chargée d'écocitoyenneté solidaire à FNE Midi-Pyrénées, a animé de nombreuses formations civiques et citoyennes sur la thématique du gaspillage alimentaire, à destination de volontaires en Service Civique (VSC).

Jean OLIVIER, directeur de FNE Midi-Pyrénées, a assuré une intervention "De la planète, dans mon assiette".

En réponse à l'appel à projets du Plan National de l'Alimentation (PNA) 2019-2020, FNE Midi-Pyrénées a proposé un projet de caractérisation participative et interactive du gaspillage alimentaire, d'amont en aval des chaînes plateaux de Restaurants Universitaires (RU) du CROUS Toulouse Occitanie.

- Les formations pour les VSC se sont déroulées en 2 jours: le 1er jour théorique sur le gaspillage alimentaire et le 2nd consistait en un atelier cuisine anti-gaspillage.

- L'intervention "De la planète, dans mon assiette" s'inscrivait dans le cadre d'un projet éducatif théorique et pratique pour la Transition Ecologique et Énergétique régionale (TEE), et s'est tenue lors de la semaine anti-gaspi de mars 2019. L'objectif est que chaque lycée puisse comprendre et s'approprier les principes de la TEE et de ses enjeux quotidiens, en s'impliquant dans une démarche éducative concertée du lycée..

- Le projet du PNA vise à sensibiliser et à engager les usagers étudiant.e.s, en ayant recours à des « nudge » et autres techniques engageantes par des actions d'auto-caractérisation du gaspillage alimentaire sur l'ensemble des chaînes de restauration collective du CROUS Toulouse Occitanie, ainsi que des actions complémentaires de sensibilisation et d'échanges conçues et proposées également tout au long des chaînes plateaux.

CONVAINCRE

DÉFENDRE

De nombreux volontaires en service civique ont été formés, ainsi que des lycéens participants sensibilisés et leurs professeurs impliqués lors de l'intervention de Jean.



- Des sessions de formations ont pu être organisées à la Maison Régionale de l'Environnement de Toulouse.

- L'intervention au lycée Saint-Exupéry de Blagnac a permis de mobiliser de nombreux lycéens et professeurs dans un projet d'établissement d'une durée de trois ans.

- Le projet présenté propose de toucher 11 sites localisés à Toulouse et 5 sites délocalisés (Tarbes, Albi, Castres, Figearc et Auch).



Les formations des VSC seront reprises en 2020. Quant aux autres actions, elles pourront s'inscrire dans le cadre d'un projet de sensibilisation itinérante sur la transition écologique auquel nous travaillons avec la

Région Occitanie, la DRAAF et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour 2020.

MOBILISER



ATELIERS QUALITÉ DE L'AIR "RENDEZ-NOUS NOTRE AIR"

Des animations auprès de publics variés : l'apprentissage par le faire.



COMPRENDRE

Nos actions autour de la qualité de l'air mobilisent très largement le public : parents, seniors ou encore jeunes adultes, tous s'intéressent aux sources de pollution de l'air intérieur ou extérieur. Conscients de l'importance de respirer un air propre, tous accueillent favorablement nos astuces et changements de pratiques.

Grâce à nos supports pédagogiques et à nos activités ludiques, la discussion et le transfert de connaissances se font naturellement. Loin du jugement et dans une communication bienveillante, nous invitons nos interlocuteurs à modifier leur comportement tout en proposant des alternatives plus vertueuses.

CONVAINCRE



FNE Midi-Pyrénées s'implique depuis de nombreuses années dans la préservation de la qualité de l'air. Représentée au Conseil d'Administration d'ATMO Occitanie et partie prenante du projet de Zone à Faibles Emissions de Toulouse, notre Fédération contribue à la dynamique d'une amélioration globale de la qualité de l'air.

Mobilisée pour les grands rendez-vous autour de la qualité de l'air, volontaire dans des festivals de la région, ou encore sollicitée par la Mutualité Française pour des actions auprès de leurs bénéficiaires, FNE Midi-Pyrénées s'est déplacée en Occitanie pour sensibiliser nos concitoyens à la Qualité de l'air.

Nous avons participé au final à 4 festivals (Ecaussystème, Thau, Confluences et la journée Qualité de l'air), 8 actions avec la Mutualité française, 6 formations civiques et citoyennes et 4 journées de formations faites par la chargée de mission (2 jours avec le GRAINE, un colloque organisé par le Conseil départemental 31, un colloque organisé par ATMO).

DÉFENDRE

22 MOMENTS DE SENSIBILISATION SUR L'AIR EN 2019



MOBILISER



Les stands pourront être reproduits sur le territoire via nos associations membres et nos partenaires financiers, idéalement pour faire connaître FNE et ses associations auprès de personnes volontaires et intéressées par une meilleure qualité de vie.



LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

LES AMBASSADEURS DE LA NUIT

Depuis 2017 FNE Midi-Pyrénées lutte activement contre l'éclairage illégal des commerces et bureaux. En 2019, des relevés ont été fait sur 12 communes en Midi-Pyrénées dont Toulouse, action la plus massive de l'année.



COMPRENDRE

La pollution lumineuse est le résultat des impacts négatifs de l'éclairage artificiel sur le vivant et le ciel étoilé. Depuis 2013, un arrêté interdit l'éclairage des bureaux et commerces après 1h du matin. En 2017, FNE Midi-Pyrénées réalise que cet arrêté n'est pas respecté puis décide de créer des groupes de bénévoles appelés les Ambassadeurs de la nuit.



Pour faire respecter la réglementation, les Ambassadeurs de la nuit réalisent des actions nocturnes pour identifier l'ensemble des commerces et bureaux allumés après 1h du matin dans la commune. Un dossier de constatation de non-respect de la réglementation est ensuite envoyé à la collectivité. Pour finir, les commerçants sont sensibilisés individuellement aux impacts de la pollution lumineuse.

CONVAINCRE

Nous avons sensibilisé une centaine de commerçants. Notre communiqué de presse a été republié par 5 journaux locaux, France 3 et France 24. Nous avons eu une réunion avec la mairie de Toulouse et la CCI afin de leur exposer les résultats de notre action de sensibilisation (sur les 100 commerçants rencontrés, 30 ont éteint leurs vitrines après 1h du matin). Comme en 2017, la mairie s'est engagée à envoyer un courrier à tous les commerçants et à sanctionner les commerces récalcitrants.

Le 1er juin 2019 a eu lieu la deuxième action des Ambassadeurs de la nuit à Toulouse (lors de la première en 2017, une centaine de commerces avaient été photographiés). Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés de 1h à 3h du matin: 350 commerces toulousains ont été photographiés en une nuit.

DÉFENDRE

MOBILISER

350
COMMERCE
TOULOUSAINS SONT
HORS-LA-LOI



Si aucune action n'est entreprise de la part de la collectivité, une nouvelle mobilisation aura lieu en 2020, qui marquera potentiellement le passage à des mesures plus contraignantes. Notre objectif restera encore et toujours de faire respecter la réglementation.

Moyens humains : 45 bénévoles, 1 stagiaire et 1 salarié.

Moyens techniques : appareils photos, ordinateurs, SIG et tablette numérique.



Personnes en charge du projet : Nicolas REYNAUD, chargée de mission.

L'ARRONDI EN CAISSE CHEZ LES COMMERCE RESPONSABLES

En 2019, FNE Midi-Pyrénées a initié un rapprochement avec les commerces favorisant le local, le bio, l'équitable et le zéro déchet, en leur proposant un partenariat autour de l'arrondi en caisse.



70 COMMERCE RESPONSABLES IDENTIFIES SUR TOULOUSE

COMPRENDRE

Le système d'arrondi en caisse permet aux clients des commerces partenaires de soutenir notre fédération régionale par des dons de quelques centimes lors d'un paiement en carte bancaire. Le panier peut être arrondi à l'euro supérieur, ou bien le don peut être fixe de 50 centimes ou 1 euro.

ARRONDI EN CAISSE
3000 € par an reversés à FNE Midi-Pyrénées

SOIT

Ateliers pratiques de sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement

ou bien encore
une exposition de 10 panneaux grand public

ensemble tout ce que nous pouvons faire au quotidien !

PROTECTION NATURE
L'ENVIRONNEMENT
MIDI-PYRÉNÉES

INSTALLATION
Heo
L'écho de votre générosité



L'ARRONDI EN CAISSE

PAIEMENT SOLIDAIRE
SIMPLE ET GRATUIT

POUR SOUTENIR



FRANCE

CONVAINCRE

Pour renforcer à la fois son positionnement en faveur des commerces responsables et son indépendance financière, FNE Midi-Pyrénées a signé une convention en juin 2019 avec la société HEOH, pour la mise en place du dispositif d'arrondi en caisse dans des commerces favorisant le local, le bio, l'équitable et le zéro déchet.

A travers ces partenariats nous souhaitons encourager et soutenir les démarches éco-responsables de tous types de commerces: épiceries, restaurants, caves à vins, mais aussi magasins de cosmétiques, de prêt-à-porter, etc, afin de mettre en avant les solutions qui existent.

Ce dispositif permet à chaque boutique engagée et responsable qui le souhaite de nous soutenir et d'être soutenue par notre fédération régionale. Nous avons obtenu cette année l'accord de deux commerces: « ESSENTIEL Jean-Rieux » à Toulouse, épicerie éco-locale privilégiant les produits de saison, bruts, locaux et bio ; « Ethic et Chic » à Toulouse, magasin de chaussures et prêt-à-porter équitable et responsable.

DÉFENDRE

FNE Midi-Pyrénées se félicite de ces partenariats visant la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, et espère que d'autres suivront en 2020.



Moyens humains : 1 salarié. Moyens matériels : flyers, supports pédagogiques sur l'alimentation.

MOBILISER



De nouveaux commerces identifiés seront rencontrés pour leur expliquer le concept et les inviter à prendre part à notre système de soutien d'arrondi en caisse.



Personnes en charge du projet : Hervé HOURCADE, juriste, les administrateurs/trices et les stagiaires.

LE SERVICE JURIDIQUE APPLIQUER LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs décennies maintenant, notre association a fait le choix de se doter d'un service juridique en salariant un.e juriste spécialisé.e en droit de l'environnement.



**67 NOUVELLES ACTIONS
CONTENTIEUSES ONT
ETE ENGAGEES**

COMPRENDRE

Cette action mobilise pleinement les bénévoles de notre mouvement et notre juriste. Les actions juridiques sont menées avec les associations adhérentes et participent au projet fédéral de la fédération. Des journées de formation spécifiques au droit de l'environnement sont d'ailleurs organisées avec nos associations membres.

L'année 2019 se traduit à nouveau par un nombre important d'actions engagées dont :

- 36 plaintes adressées aux procureurs de la République suite à des infractions environnementales (risques industriels, déchets, pollution des eaux, coupes abusives, trafic d'espèces protégées, etc.)
- 16 recours devant les tribunaux administratifs (contre des aménagements nuisibles à l'environnement et des réglementations laxistes relatives à la chasse ou aux pesticides)
- 15 actions devant le juge civil demandant réparation de notre préjudice du fait de manquement aux règles environnementales
- 75 conseils juridiques en droit de l'environnement et de l'urbanisme auprès de nos membres

La défense du droit de l'environnement implique de saisir aussi bien les juridictions administratives (par ex. pour contester une autorisation environnementale) que les juridictions judiciaires (par ex. pour porter plainte auprès du procureur de la République). Mais notre action juridique va au-delà de la contestation de projets ou la dénonciation d'atteintes environnementales, il s'agit également de sensibiliser tous les acteurs (procureurs, juges, services de police et de gendarmerie...) à une meilleure protection de notre environnement.

Le but du service juridique est de faire respecter le droit de l'environnement sur tout le territoire de Midi-Pyrénées avec l'appui de nos associations et adhérents individuels. Ce service fonctionne sur les fonds propres de notre fédération, ce qui lui assure son indépendance.



CONVAINCRE

MOBILISER

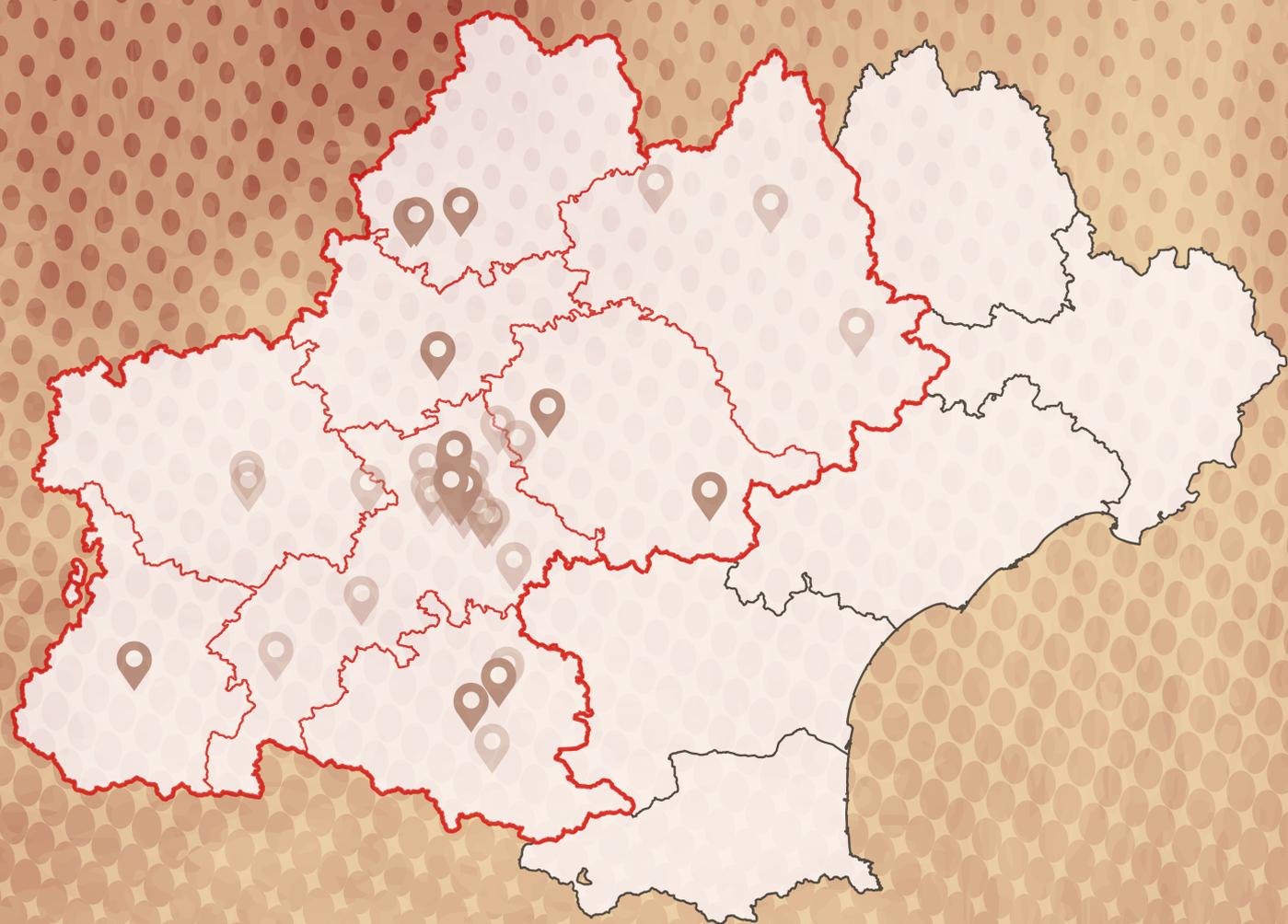
Les actions juridiques menées par FNE Midi-Pyrénées font partie de son « patrimoine génétique » et seront menées avec autant de mobilisation durant l'année 2020. Nous serons amenés à proposer des stages de citoyenneté « environnement » en partenariat avec certains parquets.



DÉFENDRE



NOS ASSOS MEMBRES en actions



38 Opposition au 3^{ème} salon "off road pyrénées"

39 la commission veille sanitaire

40 Observatoire départemental permanent des pollutions (ODPP)

41 Mobilisation contre l'élevage industriel

42 La cartographie des cours d'eau

43 Protection de la faune sauvage du massif pyrénéen

44 Observatoire des forêts des pyrénées centrales

45 Nouveaux outils de paiement pour services environnementaux

46 La tournée du défi "rien de neuf"

47 La défense du parc du Boyer

48 Sauvegarde du bois du collège de Gratentour

49 Création d'un jardin pédagogique et collectif à Carnac

50 Bonnes pratiques des coupes forestières et du bois énergie

Depuis 40 ans FNE 65 effectue un travail de veille, de prévention et d'information sur la nécessaire préservation de l'environnement dans le département. Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement, elle participe à de nombreuses commissions et débats au niveau départemental, et fédère nombre d'associations ayant les mêmes objectifs.

OPPOSITION AU 3^{ÈME} SALON "OFF ROAD PYRÉNÉES"

Rendre publique la problématique des enjeux liés à la voiture et plus particulièrement à la pratique du 4x4.



COMPRENDRE

FNE 65 a pris part à une manifestation visant à rendre publique la problématique des enjeux liés aux transports (plus particulièrement la pratique du 4x4) et à perturber ce salon dans le but d'empêcher l'organisation de nouvelles éditions. Cette action, soutenue par un collectif d'associations (Attac 65, Non au Salon du 4x4 et Mountain Wilderness), s'inscrivait dans un travail sur les parcours 4x4 dans le département en lien avec Nature En Occitanie.



Les pratiquants de l'activité 4x4 et les élus étaient particulièrement ciblés par cette action, qui a eu un réel impact, tant vers les administrations que la population.

CONVAINCRE

FNE 65 s'est également concentrée sur les aspects juridiques. En effet, cette action a été suivie d'un recours adressé au tribunal administratif, en annulation du récépissé de la préfecture à la déclaration de manifestation.

Cet événement s'est tenu à Bagnères-de-Bigorre les 27, 28, et 29 septembre 2019, donnant lieu à une "manifestation déjantée" rassemblant 150 personnes environ, qui ont mené des actions de ralentissement et de blocage sur les parcours de randonnée. Des membres de FNE 65 et de ses associations membres ont fait partie du collectif qui a déclaré et organisé cette action, en lien avec Non au Salon du 4x4.

Cécile ARGENTIN, présidente de FNE 65

"En aucun cas les randonnées 4x4 ne peuvent être considérées comme un loisir alternatif aux sports d'hiver ou au tourisme 4 saisons comme cela a malheureusement été présenté dans la presse. Ce sont nos interventions en amont, en étudiant les enjeux naturalistes sur les parcours et en sensibilisant les maires, qui permettent de faire évoluer les parcours et sensibiliser les élus à défaut de pouvoir faire annuler certains événements".

MOBILISER

150 PERSONNES RASSEMBLÉES LORS DE LA MANIFESTATION

France Nature Environnement 82 a pour objectif la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que du cadre de vie dans la perspective du développement durable, dans le département du Tarn et Garonne en particulier. Elle assure des missions d'information et de formation.

LA COMMISSION VEILLE SANITAIRE

Etude et sensibilisation à l'impact des produits phytopharmaceutiques sur la santé



COMPRENDRE

En 2018, des équipes de bénévoles de FNE 82, ont sillonné deux communes du Tarn et Garonne et interrogé des riverains et leurs familles afin d'évaluer l'impact des produits phytopharmaceutiques sur leur santé. Ces territoires ont une activité agricole de monoculture, essentiellement d'arboriculture, puis les céréales et la viticulture. En 2019, l'utilisation des pesticides à proximité des habitations a provoqué débats et manifestations.



Cette méthodologie visait à informer le grand public et interpeller le gouvernement. Un groupe de 30 bénévoles a pu bénéficier d'une formation par un psychologue avant d'aller sur le terrain. Ils ont travaillé sous l'égide d'un oncologue, en partenariat avec des étudiants de Montpellier et quelques médecins.

CONVAINCRE

Environ 1200 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette enquête. FNE 82 a ensuite saisi le dossier au niveau national à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

En parallèle à cette action, FNE 82 a soutenu la Campagne "glyphosate" de tests urinaires.

La Veille Sanitaire de FNE 82, accompagnée par le docteur Donadio, a organisé une rencontre avec les citoyens le mercredi 19 juin à LA MUSE (centre culturel de Bressols), pour débattre des résultats de l'enquête.

MOBILISER

L'action a permis de créer une nouvelle dynamique bénévole avec l'arrivée de nouveaux adhérents. Pour l'été 2020, l'association prévoit de participer à une action contre l'extension d'un élevage de porcs sur un ancien camp de réfugiés espagnols à Septfonds.



1 200
PERSONNES INTERROGÉES
DANS LE CADRE DE
L'ENQUÊTE



Le GADEL (Groupement associatif de défense de l'environnement du Lot) est un groupement d'associations et de particuliers qui a pour objet d'alerter et d'agir en faveur de la protection de l'environnement, de la défense de la nature, du cadre de vie et du patrimoine, dans le respect des individus, de leur santé et d'un développement économique solidaire, soutenable et durable.

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL PERMANENT DES POLLUTIONS (ODPP)

Signalements des problèmes environnementaux repérés sur le territoire lotois.



COMPRENDRE

Le GADEL coordonne le projet de l'Observatoire Départemental Permanent des Pollutions, qui a débuté en 2010 dans le Lot. Il assure une veille environnementale sur les territoires et alerte les élus en cas de non-respect du droit environnemental (décharges sauvages, infractions publicitaires, pollutions, anomalies diverses, etc.).



Les équipes de terrain bénévoles interpellent ensuite la Direction Départementale des Territoires, dans l'objectif d'amorcer une négociation avec le préfet pour trouver des solutions pertinentes.

CONVAINCRE

En parallèle de cette action, le GADEL a participé à la co-organisation des Marches citoyennes pour le climat et la biodiversité en 2019 à Cahors, et a également apporté son soutien aux faucheurs d'OGM.

Tout public peut s'investir dans cette action, dont les particuliers en tant qu'observateurs de terrain, les collectivités, les entreprises et services de l'Etat du Département du Lot.

MOBILISER

10 ANNÉES DE FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE



Moyens humains : Mobilisation de 45 bénévoles, 1 stagiaire et 1 salarié. *Moyens matériels* : Utilisation d'appareils photos des bénévoles, ordinateurs, SIG et tablette numérique.

Hormis ce projet qui devrait continuer, le GADEL et FNE Midi-Pyrénées souhaitent travailler ensemble sur des actions (formation, sensibilisation) contre la pollution lumineuse sur le territoire du Lot.



L'Union de Protection Nature Environnement Tarn contribue à la sauvegarde du bien-être humain au travers de la protection et la conservation des espaces, ressources, milieux et habitats naturels, des espèces animales et végétales, de la biodiversité et des équilibres fondamentaux de la biosphère.

MOBILISATION CONTRE L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL

Non aux fermes usines, en l'occurrence un élevage de près de 200 000 poules pondeuses.



COMPRENDRE

Suite au constat de rejets d'ammoniac liés à la présence d'un poulailler industriel de 200 000 poules pondeuses à Lescout (81), l'UPNET a mené une action en partenariat avec la Confédération 81, GreenPeace, le Comité Lescout et la Mairie de Lescout, visant à obtenir des analyses de qualité de l'air.



Le collectif d'opposants à l'extension de la ferme usine a dénoncé une nouvelle fois le manque de transparence des services de l'état sur les « risques sanitaires » que provoquerait l'exploitation pourtant contrôlée régulièrement. Ce sont près de 200 personnes qui se sont mobilisées lors de cette journée.

Depuis plus d'un an ces organismes se mobilisent pour alerter sur les odeurs nauséabondes et les inquiétudes sur la prolifération des cas de cancers sur la commune.

Le collectif s'est également rassemblé dans le but d'interpeller des pouvoirs publics.

Mise en œuvre à Lescout dans le Sud du Tarn, le 13 octobre 2019, de la « Fête à ma poule » est la deuxième édition de cette manifestation festive pour montrer que le combat continue, pour dire non au développement des fermes usines et proposer des alternatives.

CONVAINCRE

MOBILISER

200 PERSONNES MOBILISÉES CONTRE CET ÉLEVAGE INDUSTRIEL



D'autres actions sur la qualité de l'air devraient être menées en 2020.

Moyens humains : Bénévolat et travail en partenariat.



LA CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

Opposition à la demande de la FNSEA de faire disparaître des petits cours d'eau des cartes en vue de favoriser une agriculture intensive



COMPRENDRE

Depuis 2017, Le Chabot a pris part à l'inventaire de terrain des petits cours d'eau, initié par le Ministère de l'Agriculture sous la direction de la DDT (Direction Départementale des Territoires).



Un travail de recensement des cours d'eau et d'évaluation pour déterminer leur statut a permis d'élaborer une nouvelle cartographie. Dans l'objectif d'essayer cette action, l'association propose des formations aux bénévoles des associations impliquées dans la protection des milieux aquatiques. Car en effet, la problématique s'étend à d'autres territoires.

CONVAINCRE

Environ 190 cours d'eau ont pu être recensés, ce qui représente des milliers de kilomètres reconnus. Concrètement, la totalité des cours d'eau présents sur les cartes d'état-major a pu ainsi être retrouvée. De plus, plusieurs recours ont été engagés contre les arrêts dits "fossés", aux côtés de France Nature Environnement.

L'action menée par les bénévoles de l'association vise l'ensemble du département ariégeois, dont le tiers est à ce jour effectivement exploré. Cette action a par ailleurs été relayée par le Journal *Reporterre*.

DÉFENDRE

MOBILISER

190 COURS D'EAU RECENSES

Moyens humains : Une vingtaine de bénévoles. *Moyens financiers* : entièrement sur le bénévolat et les fonds propres de l'association. *Moyens matériels* : véhicules personnels, ordinateurs et matériels personnels.



L'inventaire se poursuit (2/3 du territoire diversifié reste à couvrir). Basé sur un travail de réflexion déjà abouti, le Chabot souhaite développer les actions de terrain, avec notamment l'appui de naturalistes. En parallèle, des actions en justice sont encore en cours..

Le Comité Ecologique Ariégeois est une association qui œuvre pour la protection et la sauvegarde des espèces et des espaces. Elle assure une mission d'information, de formation et de résistance aux menaces écologiques dans le département.

PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE DU MASSIF PYRÉNÉEN

Stop à la chasse aux Grands Tétrás et aux Lagopèdes

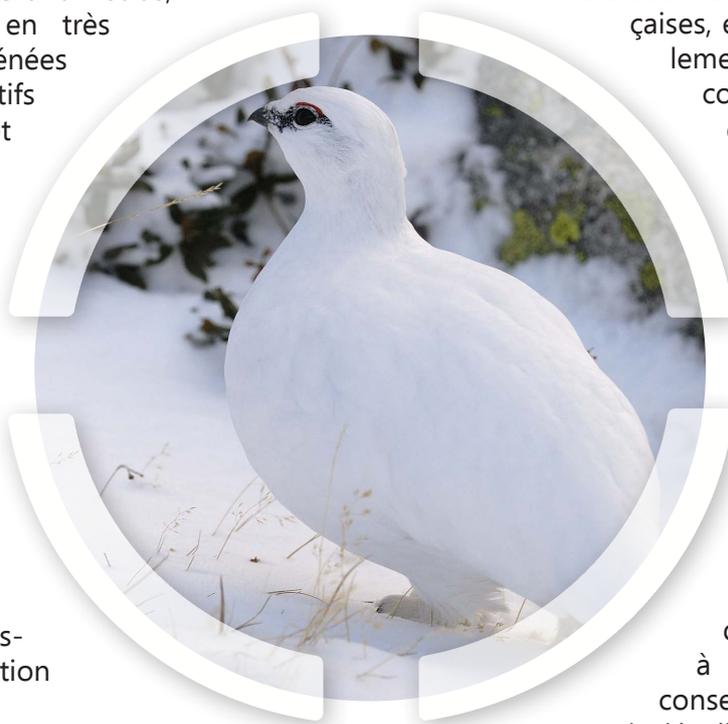


COMPRENDRE

Le Comité Ecologique Ariégeois (CEA) continue ses démarches pour protéger le Grand Tétrás, un galliforme montagnard en très forte régression dans les Pyrénées françaises (75% des effectifs ont disparu depuis 1960) et le Lagopède alpin qui vit en haute altitude, véritable relique glaciaire, gravement menacé par le réchauffement climatique.

Ces espèces sont, malgré tout, toujours chassées dans les Pyrénées françaises, et sont par ailleurs également victimes d'un braconnage persistant. Aussi, depuis 2008 le CEA a attaqué tous les arrêtés autorisant la chasse au Grand Tétrás et au Lagopède alpin en Ariège.

CONVAINCRE



Par ordonnance du 8 octobre, le juge des Référés a produit un 46^{ème} jugement favorable aux arguments des associations de protection de la nature.

Systématiquement, les juridictions administratives ont donné raison au CEA en annulant les arrêtés autorisant la chasse de ces espèces, les juges retenant que la chasse est "de nature à compromettre les efforts de conservation de l'espèce", violant ainsi la directive européenne "Oiseaux".

DÉFENDRE

MOBILISER

75% DES EFFECTIFS
DISPARUS
DEPUIS 1960

Moyens humains : Une vingtaine de bénévoles.
Moyens financiers : entièrement sur le bénévolat et les fonds propres de l'association. Moyens matériels : véhicules personnels, ordinateurs et matériels personnels.



La question demeure posée : quand donc l'administration de l'Ariège sera-t-elle capable de gérer en respectant les décisions de justice, sans céder à telle ou telle pression, et en tenant compte du souhait de la population de préserver toute l'exceptionnelle biodiversité du département ?

OBSERVATOIRE DES FORÊTS DES PYRÉNÉES CENTRALES

Un outil citoyen pour comprendre la biodiversité et les enjeux climatiques



COMPRENDRE

Cet Observatoire, administrativement porté par Nature En Occitanie (en lien avec Nature Comminges), contribue à une meilleure prise en compte des espaces forestiers à forte naturalité dans la gestion des forêts (Vieilles Forêts, forêts refuge d'espèces), à leur préservation patrimoniale, incluant la biodiversité associée.

Dans le cadre de ce projet, NEO assure un rôle d'expert et de guide pour aiguiller, apporter des éclairages auprès des décideurs, relayer l'information avec les scientifiques et répondre aux besoins des citoyens.



Les forêts sont souvent le maillon faible des politiques territoriales. Pourtant, elles jouent un rôle majeur dans la régulation des climats et de manière générale pour la qualité de la vie. Ce projet vise notamment à donner plus de place aux citoyens en matière de politique territoriale forestière.

Grâce à ses actions de connaissance et de sensibilisation, il permet aux différents acteurs de se rencontrer et de promouvoir la prise en compte de l'écologie des forêts dans la gestion dite durable et multifonctionnelle. Pour cela, il met en œuvre 3 grands moyens d'actions : Veille écologique et accompagnement des territoires, sensibilisation et communication, études et inventaires. Ces actions qui vont des inventaires collectifs, aux cafés-forêts en passant par les contributions aux documents de gestion sont menées avec les bénévoles et en collaboration avec le réseau de partenaires.

CONVAINCRE

L'Observatoire des forêts des Pyrénées centrales est né le 1er septembre 2019 de la fusion de l'Observatoire des forêts commingeoises et de l'Observatoire des forêts des Hautes-Pyrénées/Gers (créés respectivement en 2015 et 2016 par Nature Comminges et par Nature En Occitanie) au sein de son comité local à Bagnères de Bigorre (Hautes Pyrénées).

MOBILISER

Moyens humains : salariés, bénévoles et partenaires techniques. *Moyens financiers* : Appel à dons, financements de l'Etat et de la Région, financements de fondations privées.

25% DE LA BIODIVERSITÉ
FORESTIÈRE EST EN
DANGER D'EXTINCTION
AU NIVEAU NATIONAL
ET EUROPEEN

NOUVEAUX OUTILS DE PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Valorisation des pratiques favorables à la reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité des exploitations agricoles.



COMPRENDRE

Solagro a pris part au dispositif de l'Agence de l'eau Adour-Garonne d'expérimentation de paiements pour services environnementaux rendus. Il s'agit d'une nouvelle forme de soutien à l'agriculture basée sur la reconnaissance des services rendus à la société en matière de protection de l'eau et des milieux aquatiques, des sols et de la biodiversité.



Les indicateurs de performance de Solagro ont permis d'attribuer des montants entre 5 000 et 10 000 € aux fermes répondant à ces critères. Cet apport budgétaire représente un impact conséquent sur l'activité des petites et moyennes fermes. 384 exploitations ont bénéficié d'un PSE en 2019, soit 28 800 ha engagés pour un montant d'aide de 2 410 000€.

Solagro a élaboré et déployé une méthode d'évaluation qui cherche à valoriser non plus seulement l'amélioration mais bien la reconnaissance et la valorisation de l'activité de fermes performantes d'un point de vue environnemental et social. Elle est basée sur 3 indicateurs : la diversité de cultures, l'extensification des pratiques agricoles et la présence d'infrastructures agro-écologiques.

2019 marque l'année de lancement du dispositif, et ce pour un contrat d'une durée de 3 ans s'il a été engagé cette année. L'action est menée sur le Bassin Adour-Garonne.

CONVAINCRE

DÉFENDRE

MOBILISER

2 410 000 €

D'AIDES ATTRIBUÉES



Par la suite, Solagro accompagnera les auditeurs et l'Agence de l'eau pour les audits 2020 et 2021 et formera les organismes contrôleurs.

L'antenne toulousaine a été créée sous la forme d'un collectif informel en 2016 et est devenue une association collégiale en février 2018. Elle sensibilise et accompagne les Toulousains vers une réelle réduction des déchets et des gaspillages. Aujourd'hui, l'association regroupe une cinquantaine de bénévoles, tous engagés dans la construction d'une société plus durable.

LA TOURNÉE DU DÉFI "RIEN DE NEUF"

Rencontres et échanges autour de nos modes de consommation et des alternatives à l'achat neuf.



COMPRENDRE

Le Défi « Rien de neuf » a été lancé en 2018 par Zero Waste France (ZWF), qui est parti en tournée dans le but de diffuser ce challenge et d'atteindre un objectif de 100 000 participants. Cet événement a été l'occasion de rencontrer des personnes qui souhaitent changer leur façon de consommer et réduire leur impact environnemental.

A chaque étape, une conférence a été organisée pour valoriser les alternatives locales à l'achat neuf (ressources, repair'cafés, friperies, boîtes à lire, etc.) et partager des conseils et retours d'expérience. Zero Waste Toulouse a donc organisé la venue de la tournée à Toulouse.

150 PERSONNES MOBILISÉES

En plus d'une conférence sur la thématique des déchets dispensée par une salariée de Zero Waste France, différents acteurs sont intervenus lors de tables rondes et des stands de sensibilisation (Emmaüs, le Tri Sera Top, la Glanerie, Kilo Store Kids, Café Bricol d'Artilect, Cycles-Re, Café Bricol, Recyclivre, Toulouse en Transition, BNP Baribas, Valdelia, Merci René, Claire Seiller du Blog C.Lair du Temps).

CONVAINCRE



L'objectif de participation fixé était de 100 participants. Ce sont 150 personnes qui se sont mobilisées.

L'évènement majeur de la tournée s'est tenu le samedi 28 septembre 2019 aux Halles de la Cartoucherie (Toulouse).

Partenaires techniques: les halles de la Cartoucherie pour le prêt du lieu, la MAIF pour la tournée de Zero Waste France.

DÉFENDRE

Moyens humains : Bénévoles. Moyens financiers : entièrement sur le bénévolat et les fonds propres de l'association. Moyens matériels : Trello (logiciel de gestion de projet)

MOBILISER



Le sujet du "Rien de Neuf" et la sensibilisation à nos modes de consommations actuels restent au cœur du discours et des actions de Zero Waste Toulouse.



NORDENVIE (Nord Toulousain Environnement et Cadre de Vie) a pour but la défense, l'amélioration du cadre de vie des habitants, de leur environnement et de leurs déplacements urbains au sein de « Toulouse Métropole ». Elle œuvre pour garantir un urbanisme raisonné et respectueux de l'environnement.

LA DÉFENSE DU PARC BOYER

Alerte suite à une coupe forestière de 30 hectares en zone Natura 2000.



COMPRENDRE

Ce projet vise à défendre un parc de 6 hectares situé au centre de la commune de Castelginest, suite à son déclassement en tant qu'"espace boisé" en 2017.



Une première action d'information du grand public a été organisée, à travers la distribution de 5000 courriers et d'une consultation publique. Des courriers ont aussi été envoyés à la métropole.

Nordenvie a également demandé à rencontrer les élus lors d'une réunion avec la municipalité.

CONVAINCRE

L'association Collectif Environnement et Cadre de vie est née en 2003 dans le seul but de préserver le Parc Boyer. Devenue Castelvie en 2005 et Nordenvie en 2015, elle n'a jamais relâché sa vigilance.

Une procédure judiciaire a pu être enclenchée grâce aux dons de la population.

L'action d'information s'est étendue sur 12 communes du nord toulousain. Une vingtaine de bénévoles se sont répartis par secteurs.

L'ensemble de ces actions ont permis d'aboutir à l'organisation d'une réunion publique concernant le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat), à laquelle 250 personnes ont participé.

MOBILISER

6000 HA
D'ESPACES VERTS
A PROTÉGER

Moyens humains : bénévoles et experts
Moyens financiers : dons.



L'association espère pouvoir communiquer plus largement et réunir la population autour de projets pour préserver le parc.

DÉFENDRE

Ma Terre a pour mission la sensibilisation du grand public aux questions environnementales et humaines. Elle organise et anime des ateliers, conférences, manifestations sur des sujets tels que la préservation de l'arbre et de la nature, l'économie circulaire, le jardinage et l'apiculture, la sobriété heureuse, l'alimentation saine et pacifique, la connaissance de soi et des autres...

SAUVEGARDE DU BOIS DU COLLÈGE DE GRATENTOUR

Mobilisation contre un projet immobilier qui détruirait un bois de 5000 m².



COMPRENDRE

La municipalité de Gratentour a réalisé une opération immobilière en vendant des terres à la société Les Chalets, ce qui lui a permis de réaliser une plus-value de 2.000.000 € et de transformer une salle polyvalente en salle de spectacle. Or, sur ces terres, il y a un bois de 5.000 m² et le permis de construire indique clairement qu'il va disparaître. Ma Terre agit donc pour sauver ce bois.

L'association met différentes actions en œuvre dans ce but : étudier le permis de construire et demander conseil à un avocat, alerter la population par la distribution de tracts, faire signer une pétition auprès des riverains et sur internet (près de 13.000 signataires), nettoyer le bois de tous les déchets qui se sont accumulés depuis des années, réaliser un inventaire de la faune et de la flore par deux naturalistes, mettre en valeur la biodiversité et les opportunités pédagogiques auprès des élus.

CONVAINCRE

Il y aurait une possibilité de faire annuler ce permis : à partir de 5.000 m², une demande de défrièvement est obligatoire avant le dépôt du permis de construire, si des arbres doivent être abattus dans un espace boisé qui a au moins 30 ans. L'appréciation de la surface et de l'âge sont bien entendu une source de désaccord.

Le projet est suspendu à une enquête publique : en effet, une partie du terrain n'a pas de propriétaire connu et la commune tente de se l'approprier. Là aussi, se pose la question du bon déroulement de cette enquête publique qui n'a pas donné lieu à un affichage sur le terrain.

MOBILISER

Ayant eu le soutien de l'antenne locale de Greenpeace qui se tient prête pour participer à une manifestation sur la commune, Ma Terre envisage aussi de faire appel à des grimpeurs si les tronçonneuses commençaient à se faire entendre. De plus, une aide de FNE Midi-Pyrénées est sollicitée afin de déterminer si des erreurs de procédure ont été commises dans l'attribution de ce permis de construire afin de le faire annuler.



Sauzet Nature Environnement et Développement (SNED) est une association locale qui agit pour la défense et l'amélioration du cadre de vie dans le secteur du Sauzet.

Carnac Rouffiac Vie - Environnement (Carrouve) vise à protéger l'environnement, préserver et améliorer le cadre de vie sur le territoire de ces communes et des communes limitrophes.

CRÉATION D'UN JARDIN PÉDAGOGIQUE ET COLLECTIF À CARNAC



3000M² DE TERRAIN VALORISÉS

COMPRENDRE

Le projet est né lors de réunions de la commission « Agriculture et Environnement » de la commune de Carnac-Rouffiac. Il s'agissait de valoriser un terrain de 3000m² situé face à la mairie, pré non arboré utilisé comme parking au moment des fêtes.

Après avoir reconnu les différentes espèces présentes avec l'aide d'une botaniste d'une association partenaire locale, les associations ont décidé de faire un sentier d'interprétation d'une centaine de mètres jalonné par des panneaux d'information.



La conception du jardin a été facilitée par l'utilisation de techniques d'animation fondées sur la dynamique de groupe et le partage des idées.

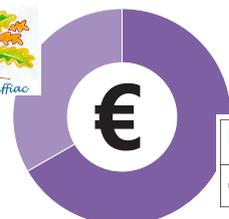
Le jardin pédagogique et collectif s'est donné pour objectifs : de connaître et préserver la biodiversité locale, de susciter la participation des habitants de la commune pour l'aménagement, la gestion et l'entretien du jardin, de favoriser le partage des connaissances entre les générations notamment avec l'école de Sauzet, d'aménager un lieu convivial de partage, de rencontres et d'animation.

CONVAINCRE

Dès le mois de juin 2019, puis en juillet et août, des membres des associations, des habitants et des conseillers municipaux ont constitué des groupes de travail nommés « les architectes », « les planteurs » et « les animateurs ». Après acquisition ou recueil des plantes destinées à arborer le jardin, une fête des plantations a réuni une trentaine de personnes, armées de leurs outils de jardinage, le 26 novembre. Une gloriette a été posée au centre du terrain pour figurer le lieu destiné aux rencontres et aux animations.

MOBILISER

Moyens humains : bénévoles, habitants, conseillers municipaux.



Une inauguration du jardin est prévue au cours d'une journée festive le 27 juin, avec animations et ateliers. Diverses actions sont également envisagées pour l'année à venir : continuer le projet

pédagogique avec les élèves de l'école de Sauzet, poursuivre la conception et la fabrication des panneaux pour le sentier d'interprétation, organiser une journée dédiée à la création d'un potager collectif en permaculture.

BONNES PRATIQUES DES COUPES FORESTIÈRES ET DU BOIS ÉNERGIE

Alerte suite à une coupe forestière de 30 hectares en zone Natura 2000.



COMPRENDRE

Le Calelh a rejoint le groupe environnement de la commission de la forêt du Parc du Haut Languedoc dans le but de faire avancer la restriction des coupes forestières à blancs. Les forêts ne sont pas toujours correctement protégées et valorisées. Des millions de mètres cube de bois sont là, que convoitent certains pour les transformer en énergie bois. Il existe une norme pour le bois-énergie certifié «bonne gestion des forêts d'origine», pas toujours respectée. Il existe des chartes de bonne pratique forestière, mais elles ne sont pas toujours appliquées ni applicables.

30 HA DE BOIS COUPÉS EN ZONES NATURA 2000

L'association a mené un travail de sensibilisation des exploitants forestiers et propriétaires de forêts, en s'appuyant sur des textes juridiques. Ce travail s'accompagne également de démarches administratives.

CONVAINCRE



L'action, encore en cours, vise l'évolution de l'arrêté du préfet ainsi qu'une charte de bonnes pratiques des coupes forestières qui en dépendent.

Une visite de terrain a été organisée le 19/07/2019 à notre demande par la DDT81 en présence de l'exploitant forestier et d'une technicienne du Parc naturel régional du Haut Languedoc. C'est à la suite de cette rencontre de terrain, que Calelh a été invité à rejoindre le comité de suivi de la Charte forestière de territoire de PNRHL et ses groupes de travail.

Plusieurs pistes de travail sont ouvertes pour l'année 2020 : demande de modification d'un arrêté préfectoral relatif aux coupes forestières; documentation sur les dispositifs de regroupement des petits propriétaires forestiers pour une gestion raisonnée ; action de sensibilisation en direction des exploitants forestiers; réflexion sur un « label Parc » de bois énergie éco-responsable.



MOBILISER

Moyens humains : engagement personnel direct de deux membres de l'association (présence sur le terrain, rencontre avec les acteurs, participation à des réunions de travail, recherche de documentation)

DÉFENDRE

48





NOS RESSOURCES & moyens d'action

POUR FÉDÉRER

L'action de notre fédération s'appuie sur une articulation entre instances de décision et de gouvernance (AG, CA et Bureau) et une équipe salariée au service du projet fédéral et à l'écoute des membres de la fédération, avec la possible mise à disposition de temps salarié et/ou volontaire.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE >

Notre activité et les orientations stratégiques qu'elle implique reposent centralement sur notre AG, Assemblée Générale annuelle qui se déroule en général sur une journée d'un samedi à la Maison Régionale de l'Environnement (MRE) à Toulouse.

Sont invité.e.s à y participer l'ensemble des adhérent.e.s individuel.le.s de nos fédérations départementales et

thématiques ou associations membres, ainsi que l'ensemble de nos adhérent.e.s individuel.le.s direct.e.s.

Notre AG 2019 s'était tenue le Samedi 30 Mars 2019 à la MRE à Toulouse, avec une matinée dédiée aux votes statutaires (approbation des Rapports Moraux, d'Activité et Financiers notamment, renouvellement du CA et du Bureau) et une après-midi d'échanges sur les enjeux, difficultés et perspectives de rapprochement entre FNE Midi-Pyrénées et FNE Languedoc-Roussillon pour constituer une entité unique à l'échelle de la nouvelle grande région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée (voir ci-après).



AG 2020 de FNE Midi-Pyrénées

COMPOSITIONS DU CA ET DU BUREAU RÉGIONAL 2019 >

La gouvernance de la fédération est assurée par notre Conseil d'Administration (CA) et par le Bureau.

Le CA, qui représente la diversité de nos membres et des territoires, se réunit environ quatre fois par an pour préciser les orientations au regard de l'actualité, et peut être sollicité plus fréquemment par courriel et/ou réunion téléphonique si besoin de statuer sur d'éventuels points d'actualité ou de positionnements ponctuels.

PRÉSIDENT

**Thierry
DE NOBLENS**

**VICE
PRÉSIDENTE**

**Cécile
ARGENTIN**

**VICE
PRÉSIDENTE**

**Françoise
BLANDEL**

**VICE
PRÉSIDENT**

**Frédéric
MANON**

TRÉSORIER

**Jérôme
CALAS**

SECRÉTAIRE

**Georges
WINTER**

**SECRÉTAIRE
ADJOINTE**

**Marie-Hélène
PEREZ**

MEMBRE

**Olivier
ROSES**

Le Bureau gère et met en œuvre au quotidien en relation directe avec l'équipe salariée les orientations et décisions de l'AG et du CA.

Voici la composition 2019 du CA et du Bureau (retrouvez la composition 2020 sur notre site Internet [ici](#)).



Jean OLIVIER, Directeur

Depuis février 2019 - vie démocratique de la fédération, gestion des financements, coordination du travail de l'équipe salariée et des volontaires, interventions dans plusieurs formations et prestations.



Elliot SHAW, Chargé d'étude Énergie - pollution lumineuse

Depuis août 2019 - animation du réseau de bénévoles contre la pollution lumineuse, sensibilisation des collectivités pour initier avec elles des projets de trame sombre pour favoriser notamment le retour de la biodiversité nocturne.



Hervé HOURCADE, Juriste

Depuis 2012 - formations et conseils juridiques aux associations membres et actions en justice, traitement des signalements sentinelles, veille et présence sur les réseaux sociaux.



Fiona JEGOU, Apprentie Coordinatrice de projets

Depuis octobre 2019 - coordination du réseau fédéral concernant les projets et initiatives axées sur l'agriculture et l'alimentation, projet d'itinérance climat, formations réduction du gaspillage alimentaire pour les VSC.



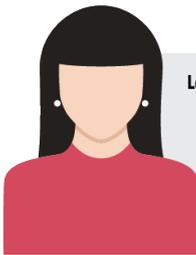
Aurore CARLOT, Chargée de mission et animatrice réseau Eau

Depuis 2012 - animation technique du réseau des bénévoles de FNE impliqué.e.s sur les questions de l'eau à l'échelle du bassin Adour-Garonne, contribution également aux positionnements nationaux de FNE sur l'eau.



Nicolas REYNAUD, Apprenti Chargé de relations partenariales

Depuis décembre 2019 - création de partenariats avec des commerces et entreprises écoresponsables proposant des services et produits locaux, bio, éthiques et/ou sans déchets, avec notamment un dispositif "d'arrondi en caisse".



Léonie WOLCK, Chargée d'écocitoyenneté solidaire

Depuis 2014 - relations avec les associations membres et bénévoles, organisations des formations et ateliers pratiques d'écocitoyenneté à destinations de toutes et tous, suivi et la mise à dispositions des jeux et expositions.



Tamara DANEN, Stagiaire juriste

Depuis octobre 2019 - aux côtés du juriste de la fédération pour les différents aspects juridiques (contentieux, conseil juridique, interventions lors de formations...).



Émilie MARSAUD, Chargée de mission et com audio-visuelle

Depuis 2014 - création des supports audio-visuels sur les bonnes pratiques, les balades virtuelles et l'ensemble des activités de FNEMP et de ses partenaires, réseau des "ambassadeurs de la nuit" contre la pollution lumineuse.



Clémence GOUNELLE, Service civique

Depuis octobre 2019 - mise en valeur des bonnes pratiques environnementales et diffusion de l'outil "Sentinelles de la nature", communication sur les réseaux sociaux.



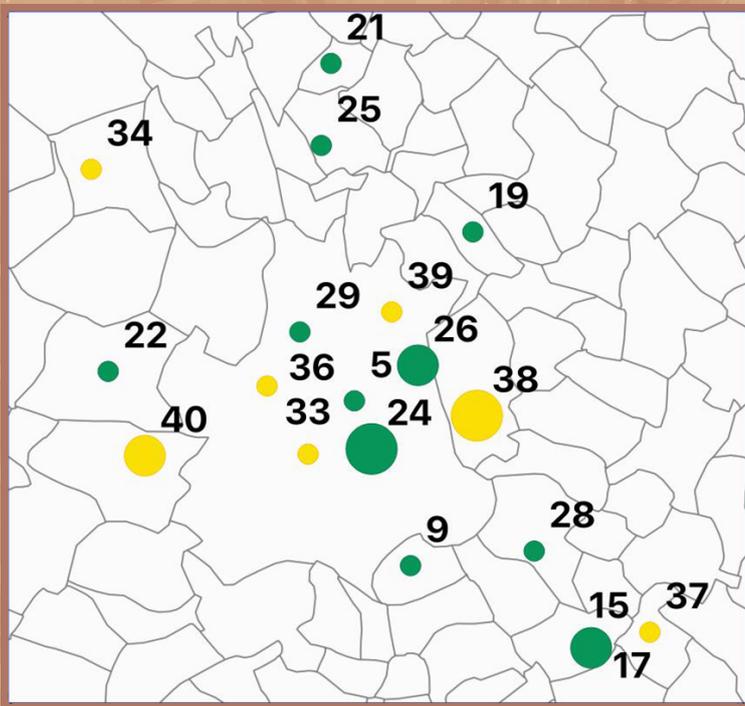
« Ce service civique chez FNE Midi-Pyrénées a été l'occasion d'acquérir des compétences nouvelles, tout en confirmant ma volonté de m'engager professionnellement dans la défense de l'environnement. »

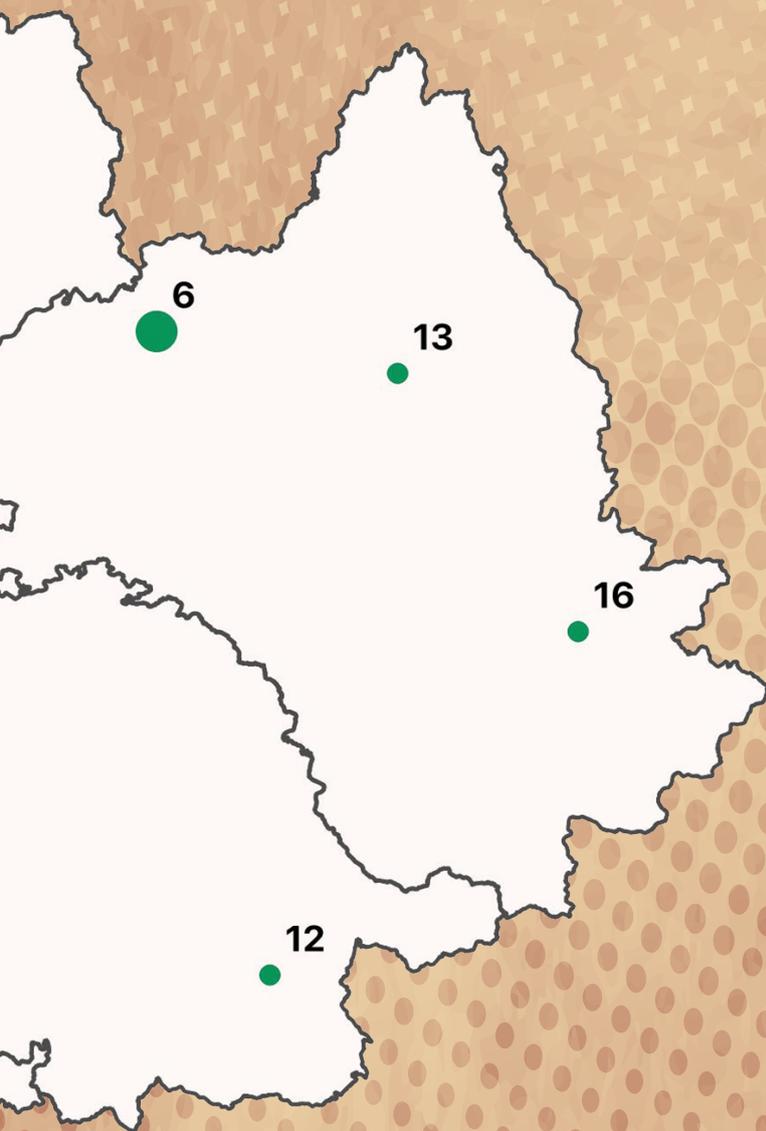


LES SERVICES CIVIQUES > L'INTERMÉDIATION EN 2019

Depuis 4 ans, FNE Midi-Pyrénées offre la possibilité aux associations et aux collectivités territoriales d'accueillir un.e jeune volontaire en service civique (VSC) sur une mission en lien avec l'environnement. Cette facilité d'accueil est rendue possible grâce à notre agrément d'intermédiation délivré par l'administration (DRJSCS). Nous nous occupons de la partie administrative du contrat de service civique ainsi que des formations obligatoires. Les structures d'accueil, allégées de ces formalités, peuvent se concentrer sur l'accueil et l'accompagnement de la personne en service civique.

En 2019, nous avons accueilli 23 volontaires pour le compte de 8 associations (dont FNE MP).





- **Fédérations**
- **APNE**
- **Associations hors APNE**
- Plus de 400 adhérents**
- Entre 80 et 400**
- Moins de 80**

Fédérations régionales :

1. FNE 65
2. FNE 82
3. GADEL 46
4. UPNET 81

APNE (Associations pour la protection de l'environnement) :

5. ACNIL
6. ADEBA
7. Amis de la Terre 32
8. Aqua Viva Gardouch
9. ARESO
10. Asso. des Citoyens pour la Défense de l'Env.
11. Association botanique gersoise
12. CALELH
13. Comité Causse Comtal
14. Comité Ecologique Ariégeois
15. Escalquens Plus Harmonieux
16. Fédération Pays des Grands Causses
17. Lauragais en Transition
18. Le Chabot
19. Le Parc St Jean
20. Les Fous du Bois
21. Ma Terre
22. NACRE
23. Nature Comminges
24. Nature en Occitanie
25. Nordenvie
26. Solagro
27. St Sulpice Active et Citoyenne
28. St-Orens NE
29. Zero Waste Toulouse

Associations hors APNE :

30. ABCDE
31. ADIRAPP
32. Alter-Habitat Lislois
33. ASBBA
34. Aussonne Environnement
35. Carrouve
36. Club Alpin Français
37. Clubs Mouche 31
38. Comité Spéléo
39. Ginestou 2000
40. Les Jardiniers de Tournefeuille
41. SNED

DE L'AVENIR DE LA REPRÉSENTATIVITÉ RÉGIONALE DE FNE MIDI-PYRÉNÉES >

Si actuellement le territoire couvert par FNE Midi-Pyrénées représente 8 départements, cela ne correspond plus à la réalité administrative de la Région Occitanie. Depuis quelques années, certains de nos financeurs dans le cadre de subventions, ou de réponses à des appels à projets à l'échelle de l'Occitanie nous demandent instamment de nous rapprocher et fusionner avec FNE Languedoc Roussillon, ceci afin d'avoir un interlocuteur unique. C'est ce que nous avons tenté de faire en 2016, puis cette année 2019. Nous avons ainsi tout au long de cette année travaillé intensément à ce rapprochement avec FNE Languedoc Roussillon sur le principe de la fusion absorption, élaborant ensemble les principaux textes fondateurs de cette nouvelle entité régionale, les statuts, le projet de fusion, un règlement intérieur et notre future Charte FNE Occitanie.

Cependant malgré une volonté commune de se rapprocher, et le partage de nombreux points communs, il n'a pas été possible de se retrouver dans une seule entité et de s'accorder sur toutes les modalités de cette fusion qui n' a donc pas eu lieu. Cela nous a permis par ailleurs de constater que l'échelle de la Région pour les associations, en dépit des technologies actuelles, représente beaucoup de contraintes en terme de gestion associative, d'investissement bénévole et de coût de transport, que nous aimerions pourtant réduire le plus possible. Cette demande des institutionnels ne sera pas sans impacter notre fonctionnement futur.

Il n'en demeure pas moins que ce processus de rapprochement sous une forme administrative différente devrait reprendre en 2020. Gageons que cela permettra de transformer les efforts fournis en 2019 en un modèle de collaboration et de représentation régionale plus adaptée à tous et pérenne.



POUR COMPRENDRE

Pour faire, bien faire et inciter à faire, il est indispensable de comprendre les tenants et les aboutissants des situations.

En lien avec la mise en place de notre dispositif et outil des Sentinelles de la Nature (www.sentinellesdelanature.fr) nous organisons des formations scientifiques, techniques et juridiques pour aider nos membres, les bénévoles et les citoyens.ne.s à pouvoir mieux exercer leur capacité de veille et d'alerte citoyenne pour la protection de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du territoire. Ainsi, comme chaque année, nous avons proposé plusieurs journées de formation en 2019.



FORMATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES > COMPRENDRE LES ENJEUX ACTUELS SUR L'EAU, LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Tous les ans, notre Chargée de mission eau et milieu aquatique organise des formations sur les enjeux de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des zones humides à destination des bénévoles du mouvement associatif sur l'ensemble du bassin Adour Garonne. Ces journées permettent l'apport de connaissances, l'échange avec des partenaires techniques et la réflexion sur des positions. En 2019, 4 formations ont été proposées sur le territoire de Midi-Pyrénées.

1. FORMATION : Zones humides : connaître le cadre juridique et les outils permettant de les protéger
2. FORMATION : Protection et restauration des cours d'eau
3. FORMATION : Devenez "SENTINELLE DE LA NATURE" en Ariège pour préserver les milieux aquatiques et humides
4. FORMATION : Eau, milieux aquatiques et pesticides, où en est-on ?



FORMATIONS JURIDIQUES ET PRATIQUES > SAVOIR IDENTIFIER, COMPRENDRE ET DÉCRIRE LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Dotée d'un service juridique, avec un juriste salarié expérimenté, notre fédération est soucieuse de proposer des formations à destination des bénévoles et membres de FNE Midi-Pyrénées.

Comme chaque année, plusieurs sessions de formation au droit de l'environnement ont été proposées aux associations de notre fédération. En 2019, au cours de 4 sessions de formations (au Vernet-d'Ariège - 09, à Tarbes - 65, à Albi - 81, à Montauban - 82), nous avons présenté aux bénévoles de notre fédération des clés de compréhension des principales atteintes environnementales les plus couramment observées dans les départements d'organisation de ces formations. Il a ainsi été présenté notamment des cas de figures et les principales règles du Code de l'Environnement concernant les cours d'eau et les zones humides, les forêts et les espaces boisés, les aménagements sans permis, les dépôts sauvages de déchets et les atteintes à la biodiversité.

Ces formations sont gratuites pour nos adhérents, ceux de nos associations membres et les bénévoles.

Nous pouvons aussi organiser des formations à la demande suivant des conditions à discuter.

POUR CONVAINCRE

Pour sensibiliser le plus grand nombre sur les enjeux de la transition écologique, les possibles et nécessaires changements de pratiques et de comportement, nous proposons des formations civiques et citoyennes en premier lieu destinées aux jeunes citoyen.ne.s, volontaires en service civique étudiant.e.s et lycéen.ne.s, mais accessibles à toutes et tous.

ATELIERS DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC >

Nous avons proposé au grand public nos animations sur la thématique des produits d'entretien et cosmétiques sains et sans danger pour la santé. Nous avons réalisé avec la dizaine de participant.e.s à chaque fois des produits simples: lessive, spray multiusage, déodorants et dentifrices. L'objectif était d'apporter quelques éléments de connaissances sur l'impact des produits chimiques de synthèse sur la santé et l'environnement tout en offrant une solution simple et efficace.

Les participant.e.s ont été enthousiastes et très réceptifs/ves à l'activité.

Cet atelier a notamment été proposé en 2019 dans le cadre de la Journée Nationale sur la Qualité de l'Air à Toulouse et lors de la Fête de la Confluence à Labarthe-sur-Lèze (31), ainsi que lors du festival Ecausystème à Gignac-en-Quercy (46).

Nous avons également proposé à plusieurs reprises des animations sur le thème de la biodiversité cultivée et de l'alimentation locale et biologique, notamment lors du forum Toulouse + Verte. Ces ateliers proposés gratuitement lors de ces festivals et événements publics peuvent aussi être organisés à la demande suivant des conditions à préciser.

NOS MOYENS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION

> SITE INTERNET

Nous vous invitons à le consulter si vous ne le connaissez pas déjà : www.fne-midipyrenees.fr

> COMMUNIQUÉS ET ARTICLES DE PRESSE

> RÉSEAUX SOCIAUX TWITTER, FACEBOOK ET CHÂÎNE YOUTUBE

Nous confirmons chaque année notre présence sur les réseaux sociaux et cette année n'a pas fait exception. Nous nous attachons à tenir informées les personnes qui nous suivent sur ces plateformes avec les informations du mouvement et de nos partenaires. Nous multiplions ainsi les canaux d'expression.

FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES >

DEUX THÉMATIQUES PROPOSÉES – GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET ECOCITOYENNETÉ

(voir fiches actions p.29 et 30)

En 2019, nous avons formé 101 volontaires en service civique issu.e.s pour la grande majorité (79) de structures extérieures à notre fédération et action d'intermédiation.

Nous avons proposé comme les années passées une formation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec, en deuxième journée, un atelier de cuisine participative et conviviale.

Nous avons reproposé aussi en 2019 une formation plus générale le thème de l'éco-citoyenneté; l'impact de nos comportements sur l'environnement. Nous avons construit cette formation pour qu'elle soit dynamique et que les participant.e.s s'impliquent le plus possible dans le déroulé et le résultat est là! Les volontaires apprennent en s'interrogeant et en fabriquant, lors de la deuxième journée, des produits d'entretien et cosmétiques sains et simples.

Ces deux formations reçoivent un très bon écho et le passage de 57 jeunes inscrit.e.s et formé.e.s en 2018 à 101 en 2019 en atteste.



Cahier de recettes pour les ateliers

NOS OUTILS PEDAGOGIQUES > L'ENSEMBLE DE NOS OUTILS EST VISIBLE SUR NOTRE CATALOGUE ([voir ici](#))

> NOTRE EXPOSITION SUR LA POLLUTION LUMINEUSE – Mobilisée à plus de 10 reprises en 2019

Réduisons notre éclairage pour préserver notre santé et celle de la planète !

L'urbanisation croissante s'est accompagnée d'un déploiement massif de l'éclairage extérieur. La durée d'éclairage ne cesse de croître, entraînant des perturbations pour la santé humaine, la biodiversité, l'énergie, l'économie et l'astronomie. Les cycles jour-nuit sont perturbés, ainsi que les écosystèmes et leur fonctionnement. De plus, l'impact économique et énergétique de l'utilisation abusive de cette lumière artificielle sont conséquents sur les territoires.

C'est pourquoi nous avons réalisé une exposition pour sensibiliser le grand public et accompagner les collectivités qui souhaitent agir sur leurs éclairages nocturnes. Cette exposition présente les impacts de la pollution lumineuse exposés ci-dessus. Elle propose également un certain nombre de solutions qui sont faciles à mettre en place et cite quelques exemples de bonnes pratiques à essayer sur différentes échelles territoriales.

RENDEZ-VOUS LA NUIT

Préservons l'environnement nocturne

- 1 La POLLUTION LUMINEUSE
- 2 Les impacts sur LA BIODIVERSITÉ
- 3 Les impacts sur LA SANTÉ
- 4 Les impacts sur L'ÉNERGIE
- 5 Les impacts sur L'ÉCONOMIE
- 6 Les impacts sur L'ASTRONOMIE
- 7 Des exemples de SOLUTIONS
- 8 Des exemples de BONNES PRATIQUES

> MURS DES ENGAGEMENTS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR – Nouveauté 2019

17 ENGAGEMENTS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



Petits derniers arrivés dans notre collection, les murs de la qualité de l'air Intérieur et de l'air extérieur qui invitent les citoyen.ne.s à prendre conscience de nos actes du quotidien sur la qualité de l'air qui ont des impacts importants sur la santé et l'environnement, et à s'engager sur des actions plus respectueuses.

Nous les avons utilisés notamment lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air en septembre à Toulouse.

POUR MOBILISER

Au delà de la diffusion de messages pour sensibiliser et convaincre de la nécessité de changer, notre action repose aussi sur l'impulsion et la participation à des mobilisations collectives. Ainsi, nous proposons régulièrement des événements permettant l'implication de tout un.e chacun.e et/ou nous joignons par exemple à des manifestations.

NOS ACTIONS COLLECTIVES DES "AMBASSADEURS DE LA NUIT" CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE >

(Voir la fiche action p.31)

En 2019, notre action des 'Ambassadeurs de la Nuit' a encore mobilisé un nombre grandissant de bénévoles dans plusieurs secteurs de la Région (Toulouse, Gers et Hautes-Pyrénées).

A chaque fois, après des journées d'information et d'initiation et/ou la diffusion de tutoriels (mettre le lien vers vidéo Pollum) sur notre chaîne vidéo YouTube, les 'événements' publiés notamment sur notre page FaceBook et donnant rendez-vous en soirée pour aller silloner les rues en petits groupes de bénévoles et repérer les commerces laissant leurs vitrines allumées ont été de francs succès (voir fiche action). Ces ateliers proposés gratuitement lors de ces festivals et événements publics peuvent aussi être organisés à la demande suivant des conditions à préciser.



France 3 Occitanie - © L.S

NOS CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS AUX RASSEMBLEMENTS, MARCHES ET MANIFESTATIONS >

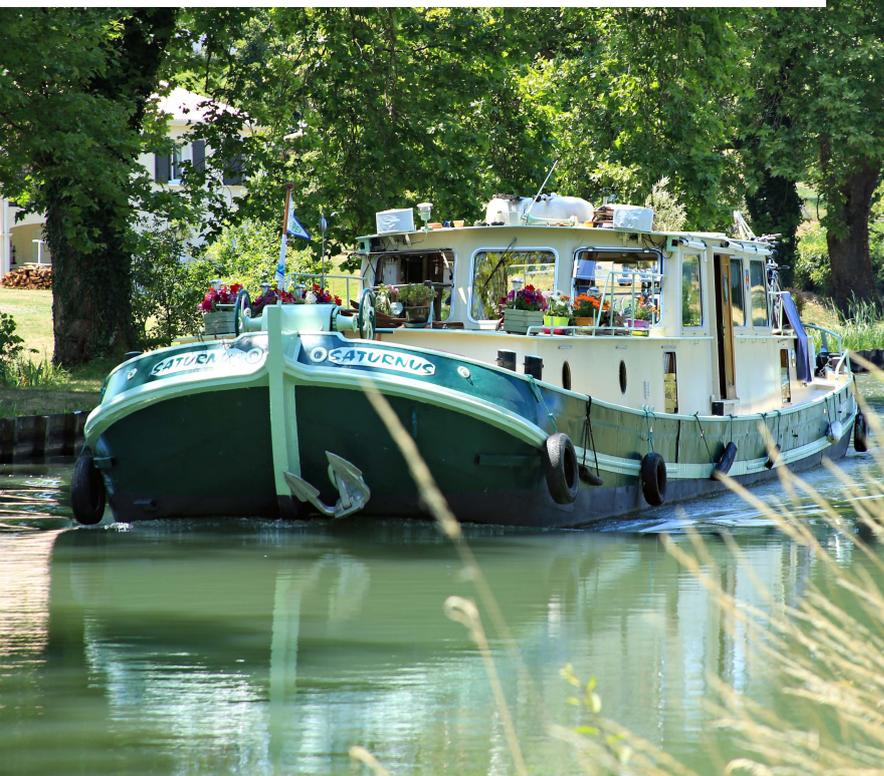
En 2019, nous avons été particulièrement présent.e.s à Toulouse et ailleurs dans la Région dans les Marches pour le Climat et nous avons participé à la constitution de collectifs associatifs et citoyen.e.s sur ce thème avec un travail sur des revendications et propositions concrètes.



NOTRE PROPOSITION D'UNE ACTION D'ITINÉRANCE POUR LE CLIMAT >

Fin 2019, nous avons activement participé à co-construire avec d'autres acteurs de la communauté climat régionale, sous l'impulsion du Conseil Régional, des propositions pour une mobilisation importante d'essaimage de bonnes pratiques.

Nous avons dans ce cadre élaboré une proposition d'itinérance climat pour organiser des événements, des rencontres et échanges d'expériences un peu partout dans la Région qui, nous l'espérons, devrait commencer à se mettre en œuvre en 2020, puis 2021.



POUR DÉFENDRE

Pour défendre et promouvoir des changements et améliorations des pratiques individuelles et collectives nous nous appuyons sur nos actions destinées à Comprendre, Convaincre et Mobiliser et nous allions en outre des actions en justice à des actions de valorisation d'initiatives qui nous paraissent favorables à la Nature, à l'Environnement et au Cadre de Vie.

Ainsi, notamment suite aux signalements qui peuvent nous arriver via l'interface des sentinellesdelanature.fr, nous pouvons être amenés soit à :

- donner une suite procédurale et éventuellement judiciaire pour faire réparer les dommages constatés suite au non respect des réglementations,
- valoriser et encourager l'essaimage des initiatives favorables.

DÉFENSE EN JUSTICE DE NOTRE OBJET STATUTAIRE, LA PROTECTION DE LA NATURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE >

L'année 2019 se traduit à nouveau par un nombre important d'actions engagées pour le faire respecter et appliquer le droit de l'environnement dont :

- 36 plaintes adressées aux procureurs de la République suite à des infractions environnementales (risques industriels, déchets, pollution des eaux, coupes abusives, trafic d'espèces protégées, etc.) ;
- 16 recours devant les tribunaux administratifs (contre des aménagements nuisibles à l'environnement et des réglementations laxistes relatives à la chasse ou aux pesticides) ;
- 15 actions devant le juge civil demandant réparation de notre préjudice du fait de manquement aux règles environnementales ;
- 75 conseils juridiques en droit de l'environnement et de l'urbanisme auprès de nos membres.

DÉFENSE ET PROMOTION DES INITIATIVES FAVORABLES >

Nous disposons notamment de deux outils numérique pour faire connaître et promouvoir les situations et/ou initiatives nous paraissant favorables.

. Balades virtuelles

www.balades-virtuelles.fne-midipyrenees.fr/

. Vidéos "Bonnes pratiques"

[Visitez notre chaîne ici](#)

NOTRE CHAÎNE YOUTUBE a de nouveau rencontré en 2019 un franc succès grâce entre autre aux vidéos de bonnes pratiques de nos partenaires que nous avons valorisés. Nous avons réalisé cette année 11 nouvelles vidéos, et une postée en 2018 (sur la construction de maisons en palettes de récupération) a dépassé les 400 000 vues courant 2019 !!



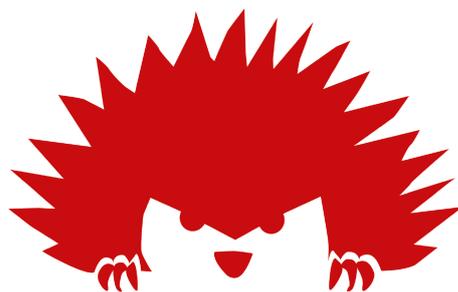
URGENT !!
aidons FNE Midi-Pyrénées

DÉFENSE DE NOTRE INDÉPENDANCE FINANCIÈRE > NOTRE APPEL À DONS 2019

Parce que pour pouvoir agir en toute indépendance et défendre les causes qui nous paraissent justes nous avons besoins de moyens financiers sans contrepartie, et face à une situation financière difficile, 2019 a été une année fortement marquée par notre Appel à Dons 2019 qui nous a permis de recueillir sur l'ensemble de l'année plus de 40 000€ de dons (dont plusieurs abandons de créances, mais aussi des dons multiples, petits et gros).

Voir notre Appel à Dons 2020 [ici](#).

III. RAPPORT FINANCIER & COMPTES



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES

64 **RAPPORT FINANCIER 2019**

68 **NOS COMPTES**

RAPPORT FINANCIER 2019

Jérôme CALAS, trésorier
de FNE Midi-Pyrénées



" Un grand merci à toutes et tous.

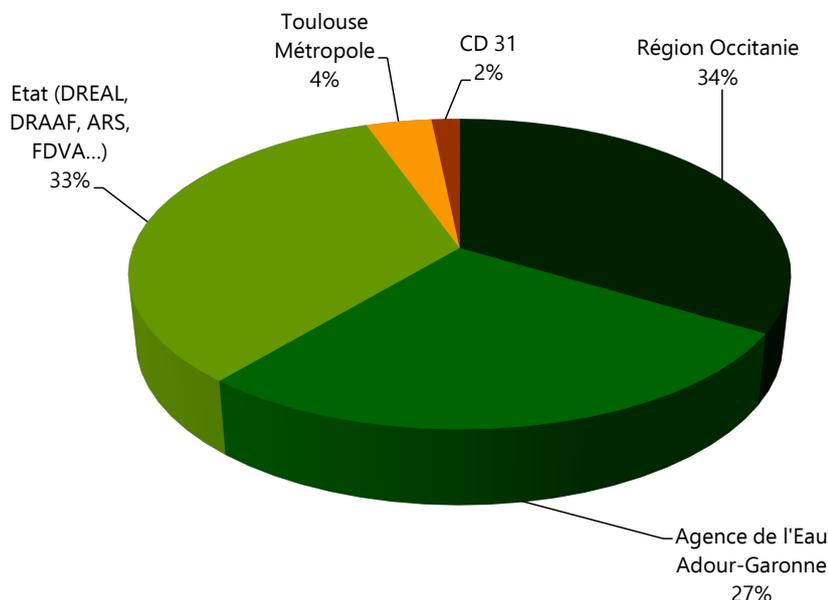
Notre appel à soutien a connu un élan de générosité extraordinaire qui, n'ayons pas peur de l'affirmer, nous a permis d'être encore là aujourd'hui. Que soient remerciés les particuliers, les associations, les entreprises, et les bénévoles ayant donné de leur temps. Leur apport en terme financier en 2019 est équivalent (comme un symbole) à la perte subie en 2018. Au-delà de cet aspect purement financier, ce soutien a été très important pour le moral des salariés et des administrateurs, et a eu un effet bénéfique sur notre motivation et au final la qualité du travail accompli. Il est également très important vis-à-vis de nos financeurs qui peuvent visualiser la mobilisation citoyenne autour de notre mouvement."

Malgré une année 2019 assez tumultueuse et pleine d'incertitudes, nous la concluons avec la bonne surprise du spectaculaire redressement des finances de notre fédération. Le résultat positif de 2019 annule ainsi quasiment complètement le trou de 2018. Cet excellent résultat est la conjonction de diverses causes ayant agi dans le même sens.

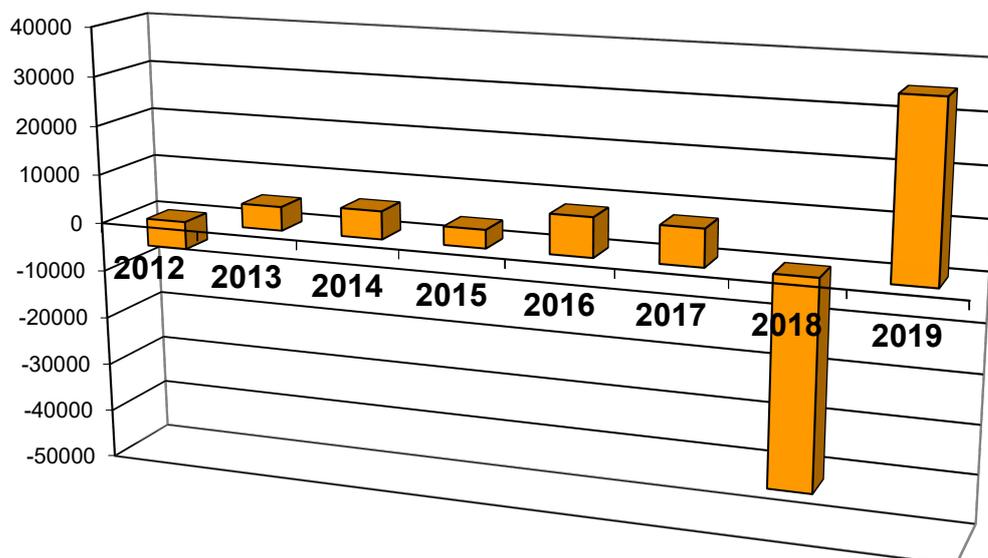


UNE HAUSSE DES SUBVENTIONS >

Nous avons réussi à remobiliser nos partenaires financiers, non seulement du fait de notre situation très très délicate début 2019, mais surtout grâce à la pertinence de notre projet associatif, notamment autour de projets structurants comme « Sentinelles de la nature ». Nous saluons ici l'appui notable du Conseil Régional ainsi que de celui de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Nous avons également pu mobiliser de manière plus conséquente des lignes budgétaires sur des fonds d'Etat (DREAL, ARS, DRAAF,...), ou de Toulouse Métropole et du Département de la Haute-Garonne. L'obtention des fonds ne suffit pas, et l'implication de l'équipe salariée doit être mise en avant pour la réalisation des missions ainsi financées.



évolution annuelle du résultat

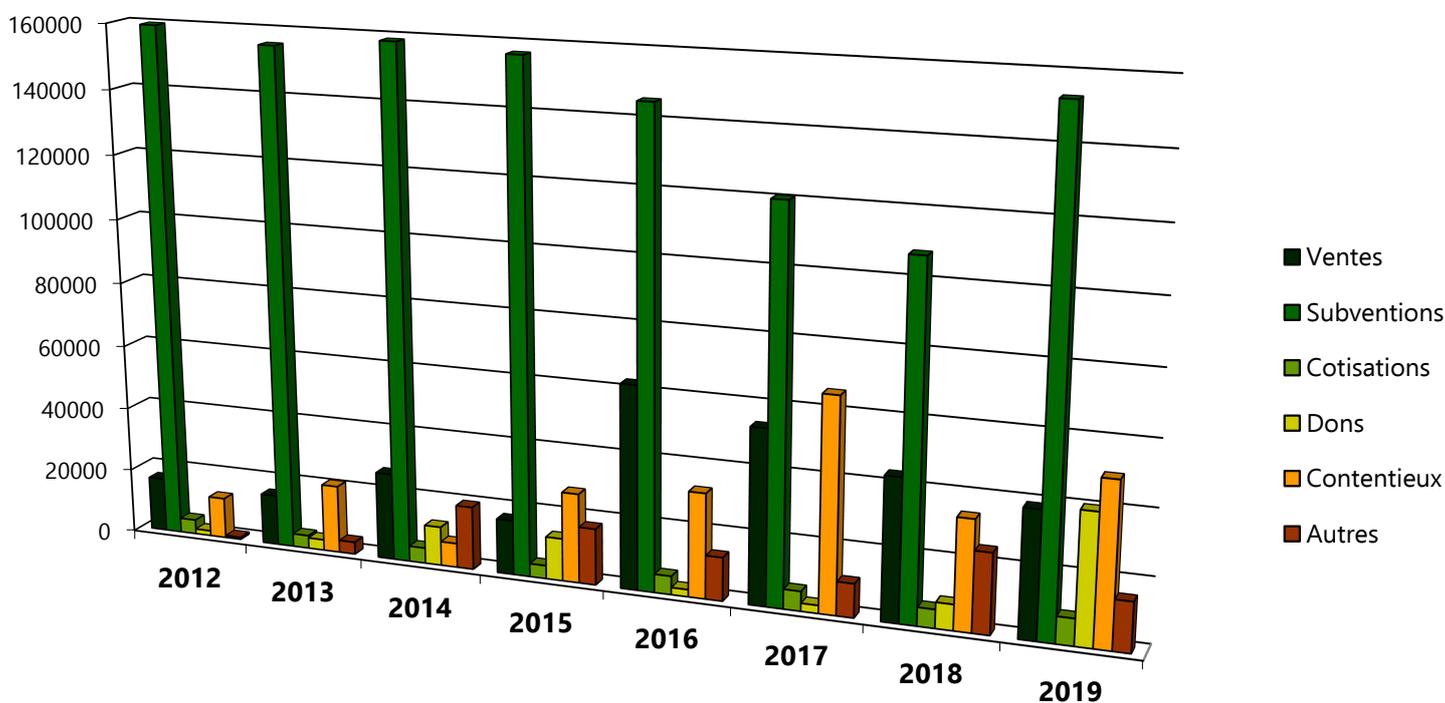


DES PRODUITS D'ACTIVÉS (HORS SUBVENTIONS) GLOBALEMENT STABLES >

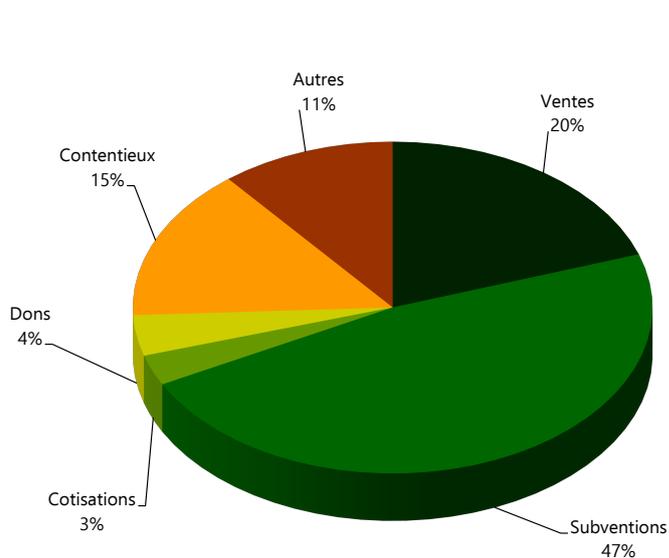
En parallèle de l'augmentation du nombre de projets subventionnés et dans un contexte de congés de longue durée au sein de l'équipe (suite à plusieurs naissances), l'activité facturée (expos, jeux, stands, ateliers...) est restée globalement stable (en considérant que le montant conséquent de la simple refacturation des indemnités de services civiques qui apparaissait dans cette catégorie jusqu'en 2018, a été comptabilisée autrement et par ailleurs pour 2019). Je souhaite juste relever ici le mécanisme de solidarité de notre fédération nationale qui propose de redistribuer des productions aux membres du mouvement et dont nous avons pu bénéficier tout particulièrement cette année sous forme de conventions de collaboration associative (pour des contributions sur l'eau, la rédaction de fiches sur les filières de tri..).

Cette activité facturée est importante en raison de l'assurance qu'elle constitue pour la diversification des produits.

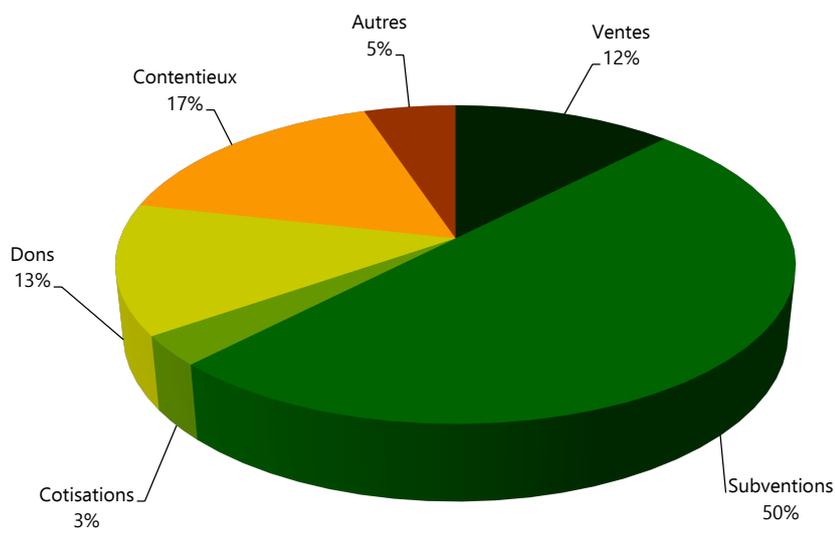
Evolution annuelle et répartition des Produits



Répartition annuelle des Produits (en % du total des produits)



2018



2019

DES GAINS SIGNIFICATIFS SUR LES AFFAIRES JURIDIQUES >

Même s'il est difficile de s'en réjouir, la part des gains financiers issue des contentieux est encore très significative. Le gros travail de veille et de suivi des dossiers par notre juriste a permis encore une fois d'obtenir des gains notables sur les affaires. L'excellent résultat est à mettre au compte de la complémentarité entre le travail sur le fond des dossiers et une gestion plus affinée des contentieux. Nous avons ainsi renforcé l'approche transactionnelle civile devenue obligatoire (avec un cadrage éthique strict) qui apporte environ 50% du gain juridique.

DES ADHÉSIONS ET COTISATIONS STABLES >

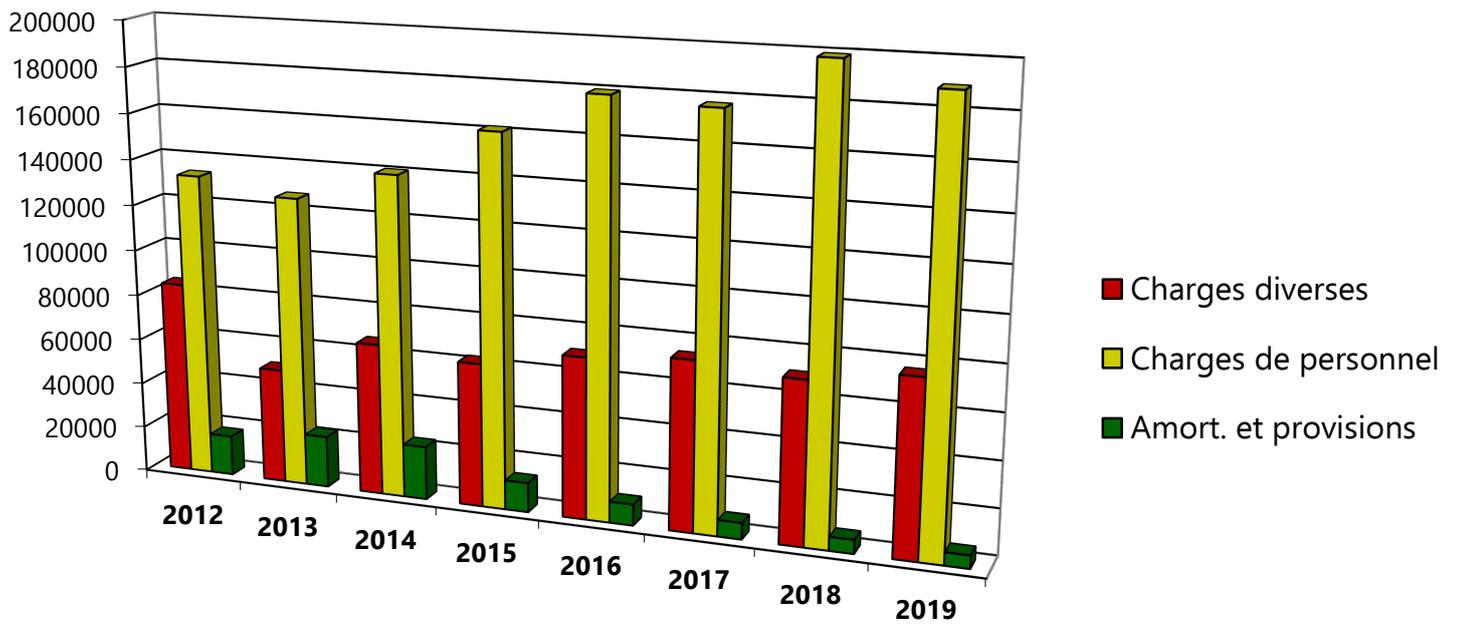
Bien que les adhésions à notre fédération représentent un montant total modeste, elles témoignent de l'ancrage et de la solidité de notre mouvement. Leur versement, par la plupart des adhérents, dès le début de l'année 2019, au moment de notre appel à soutien en urgence, est venu à point nommé au côté des dons nous aider à passer le creux de la vague, à motiver l'équipe et les administrateurs, et à confirmer à nos financeurs publics, la vitalité de notre mouvement sur l'ensemble du territoire.

DES CHARGES CONTENUES, UN APUREMENT DE LA DETTE >

Les rentrées financières importantes (et assez rapides, notamment grâce aux dons et cotisations de début d'année), ainsi que la bonne gestion ont contribué à l'apurement d'une grande partie de la dette – cotisations sociales en souffrance, échéanciers d'emprunts repris, remboursement de prêts - (visible dans l'analyse du Bilan dont le passif est en nette baisse). Nous avons également profité de cet exercice pour apurer d'anciennes recettes budgétées entre 2014 et 2018 mais non perçues. Tout ceci nous permettra dès 2020 d'espérer obtenir un nouveau prêt restructuré dans le but de retrouver un fond de roulement et d'alléger nos frais financiers. Ces derniers sont en effet encore très lourds en 2019 pour notre structure, alors que la plupart des autres charges ont été contenues.

Un grand merci donc à tous nos soutiens, mais aussi un grand bravo à toute l'équipe, et notamment son directeur qui affrontait sa première année d'exercice. L'équipe a su se montrer très efficace dans ses missions tout en bravant les complications qui ont su faire preuve d'une remarquable diversité !

Evolution annuelle et répartition des Charges



NOS COMPTES

BILAN ACTIF	2018	2019
Concessions, brevets et droits assimilés	1 329	3 102
Autres immob incorporelles Avances et acompte	4 829	
Installations techniques, matériel et outillage	2 727	1 701
Autres immobilisations corporelles	528	192
Participations et créances rattachées	274	274
Autres immobilisations financières	1 076	1 076
ACTIF IMMOBILISE	10 763	6 345
Marchandises	3 968	3 899
Avances et acomptes versés sur commandes	370	2 000
Usagers et comptes rattachés	46 608	41 117
Charges constatées d'avance	66 551	93 241
Disponibilités	4 138	1 016
Charges constatées d'avance	228	8 225
ACTIF CIRCULANT	121 863	149 498
TOTAL DE L'ACTIF	132 624	155 841

BILAN PASSIF	2018	2019
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 975	49 975
Report à nouveau	-44 727	-87 294
RESULTAT DE L'EXERCICE	-42 567	33 243
Subventions d'investissement	1 000	1 000
FONDS PROPRES	-36 319	-3 075
Apports	13 125	6 250
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 125	6 250
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	13 125	6 250
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 390	4 010
Fonds dédiés sur subventions		3 224
FONDS DEDIES		3 224
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	44 297	14 642
Emprunts et dettes financières diverses	22 587	11 375
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 913	21 465
Dettes fiscales et sociales	56 356	37 717
Autres dettes	5 275	4 356
Produits constatés d'avance		55 878
DETTES	152 428	145 433
TOTAL DU PASSIF	132 624	155 841

COMPTES DE RESULTATS	2018	2019
Ventes de marchandises	5 097	2 975
Production vendue	38 633	35 514
Subventions d'exploitation	107 827	153 451
Reprises et Transferts de charge	24 563	15 254
Cotisations	5 719	7 244
Autres produits	41 863	97 273
PRODUITS D'EXPLOITATION	223 702	311 711
Achats de marchandises	2 721	1 941
Variation de stock de marchandises	1 035	70
Autres achats non stockés et charges externes	40 009	56 337
Impôts et taxes	2 631	2 342
Salaires et Traitements	150 630	147 380
Charges sociales	48 355	43 351
Amortissements et provisions	6 006	5 644
Autres charges	9 416	78
Charges d'exploitation	260 804	257 143
RESULTAT D'EXPLOITATION	-37 102	54 568
Produits financiers	4	4
Produits financiers	1285	1191
Charges financières	-1282	-1188
RESULTAT COURANT	-38 384	53 380
Produits exceptionnels	9 309	463
Charges exceptionnelles	13492	17376
Résultat exceptionnel	-4183	-16913
Engagements à réaliser	0	3 224
EXCEDENT OU DEFICIT	-42 567	33 243
Bénévolat	124 150	84 291
Dons en nature	44 423	32 704
Total des produits	168 572	116 995
Mise à disposition gratuite	44 423	32 704
Personnel bénévole	124 150	84 291
TOTAL DES CHARGES	168 572	116 995

14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse



contact@fne-midipyrenees.fr

05 34 31 97 86



www.fne-midipyrenees.fr

